



Le Bateleur = l'Unité = le Principe = l'Objet, *le Diable*

CHAPITRE I

LE DIABLE

Au sens vulgaire — familier à tous ceux que la Science divine ne compte pas au nombre de ses adeptes — le Serpent de la Genèse symbolise le Diable, l'Esprit du mal personnifié dans Satan.

— Satan? le Diable? le Malin?... Allons, vous voulez rire! Qui donc l'a vu jamais, ce spectre fait de fumée? Où se montre-t-il, si ce n'est dans le brouillard des imaginations troubles et malsaines, ou dans le kaléidoscope obscur des âmes faibles et timorées?... A-t-il jamais pris une forme accessible à mes sens, au témoignage exclusif desquels je fais profession de croire? — Non. Pas plus que Dieu, son tyrannique antagoniste, pas plus que Dieu, son bourreau sans merci, Satan ne manifeste sa présence dans l'Univers... Le Diable, Monsieur! vous plairait-il m'enseigner où il habite?

Au matérialiste qui parle ainsi, nul ne s'avise d'objecter une réplique assez simple: — Il habite en vous.

Partout où les ténèbres fétides de la négation, offusquant l'intelligence de l'homme, abolissent en lui la vie spirituelle et peuvent oblitérer ce sens intérieur qui donne l'intuition du divin et l'assentiment de l'éternel, — en vérité, Satan est là sous sa forme métaphysique: *l'Erreur*.

Partout où la perversité corrode les pauvres âmes jusqu'à dissoudre les liens intimes de solidarité qui les rattachent l'une à l'autre; partout où le scepticisme déprave les consciences, jusqu'à confondre en elles les notions du juste et de l'injuste, — en vérité, Satan est là sous la forme psychique: *l'Egoïsme*.

Partout enfin où la libre volonté de l'homme, induisant la Nature (ce miroir du divin) au plus épouvantable mensonge, la force de renier la gloire de son type céleste, en substituant la discordance arbitraire des mauvais vouloirs individuels à la sage harmonie des lois générales, — en vérité, Satan est là sous la forme sensible: la *Laideur*.

Erreur, cécité des esprits! Egoïsme, mauvaise haleine des âmes! Laideur, difformité des corps!... C'est toujours la silhouette infâme de Satan, reflétée dans les trois mondes de la pensée, du sentiment et des choses sensibles.

Mais nous sonderons à loisir, dans notre livre III, la nature de cet être équivoque; le sens démotique de l'emblème nous doit seul préoccuper ici.

Admirons la prudence de l'Eglise enseignante, qui s'est toujours refusée à définir Satan et son em-

pire, laissant à ses docteurs le soin de proposer des solutions, sous garantie de leur propre autorité faillible.

Divers textes des saintes Ecritures mentionnent l'existence du Diable: c'est un fait certain; mais l'interprétation de ces textes douteux reste libre: *In dubiis libertas*. Permis aux théologiens de s'escrimer pour et contre; nulle décision prise à Rome *ex cathedra* ne fige définitivement la doctrine au moule d'un article de foi (1).

Quant au sentiment commun sur le Diable, voici :

Ange déchu de sa splendeur première, créature précipitée dans l'abîme pour avoir prétendu s'égalier au Créateur et rivaliser sa puissance, Satan occupe, avec ses légions complices, le séjour maudit des ténèbres extérieures, où sont les larmes et les grinchements de dents.

Là se tordent, dit la légende populaire, les agents du Mal éternel, dans les convulsions d'une éternelle agonie. Pêle-mêle avec ses frères rebelles comme lui, Satan rage son éternité. La seule consolation

(1) Je prie les catholiques de noter ce fait avec soin. — En vain objecteront-ils l'avis formellement exprimé par certains papes ; cet avis n'a de valeur et d'autorité, que proportionnelles à la science et à l'inspiration particulière du pontife, s'exprimant en ce cas comme docteur et non pas comme chef infaillible de l'Eglise : voir la définition de l'infailibilité : le pape n'est infaillible *que lorsqu'il monte dans la chaire de Saint-Pierre* pour promulguer un dogme *urbi et orbi*. Encore ne fait-il que définir et imposer à la foi des fidèles une croyance qui était de tradition dans l'Eglise.

Telle est la doctrine catholique sur ce point, ne l'oublions pas.

permise à son malheur est dans la croissante multitude des âmes damnées, que, tentateur insinuant et protéiforme, il s'ingénie à séduire au jour le jour de la terrestre épreuve; de même qu'en Eden, jadis, sous la figure du serpent, il a su perdre Eve, par l'attrait magique du fruit défendu.

Car il faut bien dire qu'à titre de purs esprits — ou, si l'on préfère, d'esprits impurs — le Diable et ses suppôts jouissent, dans l'imagination du peuple et même dans la croyance des maîtres de l'exégèse, du don précieux *d'ubiquité*... Tandis qu'aux gouffres souterrains, *in inferioribus terrae*, ils subissent la peine de leur crime, ils parcourent aussi le monde des vivants; et sans cesse à l'affût de quelque âme lasse et chancelante sur la voie du salut, ils se tiennent prêts à tirer profit de la moindre •défaillance, pour l'enrôlement dans l'armée du Mal et l'accroissement des infernales cohortes.

Ainsi, c'est dans la bergerie et sous la houlette même du bon pasteur, que se fait le recrutement du loup vorace... et les brebis succombent Tune après l'autre.

Voilà pourtant l'interprétation abusive que l'on fait de cette belle et profonde parole de Jésus: *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus!*

Qu'on s'étonne maintenant que les théologiens agnostiques, fauteurs d'une aussi lugubre ineptie, restent piteusement indignés, si quelque ami de l'inflexible logique, les poussant au pied du mur, leur décoche à bout portant ce captieux dilemme: — Dieu, dites-vous, est *tout-puissant, omnipré-*

voyant, infiniment *miséricordieux* et *bon*. D'autre part, vous enseignez que la grande majorité des hommes est promise à l'Enfer... Il faut être conséquent, même en théologie. Donc Dieu a voulu le Mal et l'Enfer... Vainement objecteriez-vous l'inviolabilité du libre arbitre humain: car le mauvais usage que l'homme fait de ce libre arbitre, si Dieu ne l'a pas prévu, son omniscience est en défaut; s'il l'a prévu mais n'a pu l'empêcher, c'est sa toute-puissance que je nie; si le prévoyant et pouvant l'empêcher, il ne l'a pas fait, je conteste sa toute-bonté.

N'est-ce pas en poussant à leurs dernières conséquences les pitoyables prémisses de tels théologiens, qu'un poète et un penseur de l'envergure de M. Soullary fut conduit à clamer ce sublime et diabolique blasphème:

ET VIDIT QUOD ESSET BONUM.....

L'homme a dit : J'ai voulu tout savoir, je sais tout!
 Dans mon domaine étroit je ne tiens plus en place ;
 J'ai vécu tout mon temps, couru tout mon espace ;
 J'ai la vie en horreur et la terre en dégoût !

La Terre a dit : Mon sein s'appauvrit et se glace,
 Et mon lait en poison pour l'homme se résout ;
 La lèpre du péché qui l'envahit partout S'étend
 jusqu'à mes os... *D'enfanter je suis lasse !*

Le Ciel a dit : *L'éclair se rouille au glaive ardent*
Et l'ange, au saint parvis, s'ennuie — en attendant
Qu'un élu des élus commence enfin le nombre !

L'Enfer a dit : *Satan se fatigue à tasser*
Le damné qui pullule au charnier qui s'encombre !

LE VERBE A DIT : NEANT! C'EST A RECOMMENCER (1) 1

(1) Joséphin Soullary, *Poésies complètes* (Lemerre, in-12, 3 vol.). *Ephémères*, page 119.

Ces quatorze vers ne sont-ils pas vraiment épouvantables, le dernier surtout? Telle est — il faut bien le reconnaître! — la conclusion logique du problème posé en des ternies si témérairement naïfs par les philosophes de sacristie.

Et tandis que des logiciens, comme Pierre Bayle, poussent en ricanant le dilemme infernal que j'ai dit; tandis que de rares poètes restés des penseurs osent bien, comme Souлары, prostituer la langue des dieux à d'aussi magnifiques débauches de verbe, les théologiens se flattent de résoudre le problème formidable du Mal, épuisent leur dialectique en de stériles disputes touchant la *grâce efficace* et la *grâce suffisante*; le docteur anglais Swinden soutient, en un gros livre (1), que les damnés se tordent dans la substance enflammée du soleil, lequel n'est autre que l'Enfer visible à l'œil nu (2) ! Dom Calmet discute gravement la virginité de saint Joseph, et les plus autorisés docteurs décident que le Diable préside en personne à la danse des chapeaux et des guéridons !

Mais passons. — La légende de la chute angélique est trop universellement connue, et je dirai po-

(1) *Recherches sur la nature du feu de l'Enfer et du lieu où il est situé.* Traduit par Bion. Amsterdam, 1728, in-8, fig.

(2) Thèse reprise par M. Péladan dans *Istar* et défendue en un morceau lyrique de la plus grande allure : *la Légende de l'Inceste*. — Je dois faire observer que les traditions unanimes de la Théosophie concordent pour enseigner, au contraire, que le soleil est, pour notre tourbillon, l'astre paradisiaque par excellence : le bienheureux séjour des âmes glorifiées.

pulaire, pour qu'il semble utile d'en retracer ici la scène.

Qu'il suffise d'observer que Moïse ne fait aucune mention de la révolte des anges. Il parle bien d'un certain *Nahàsh* נָחָשׁ (déjà connu de nos lecteurs) et que les versions vulgaires rendent par *couleuvre* ou par *serpent*; il signale encore l'union féconde des Beneî-ha-Elohîm בְּנֵי אֱלֹהִים, ou Fils des dieux, avec les filles des hommes: mystérieux hymen d'où naquit la grande race des *Gibborîm* גִּבּוֹרִים, ou des *Nephilîm* נְפִלִים, dont on a fait des géants; mais il ne paraît pas que le théocrate d'Israël ait adopté, rien ne prouve même qu'il ait connu le dogme de la chute angélique.

Le *Lévitique* nomme bien en passant les *Esprits Aôbôth* אוֹבוֹת, inspireurs des sybilles, mais sans rien préciser de plus.

Le premier parmi les auteurs de *l'Ancien Testament*, Job désigne sous le nom de *Shatan* שָׂטָן, un esprit de la huitième hiérarchie des Kabbalistes (Beni-Elohîm), chargé par le Seigneur d'une mission spéciale d'épreuve. Plus loin, une phrase obscure et vague d'Isaïe est coutumièrement interprétée comme une allusion à l'ange déchu. — C'est tout (1).

(1) On trouve bien le mot *Shatan* dans les Nombres (120 12TD2'' à deux reprises ; mais c'est un substantif pris adverbialement, dans le sens de *contre* (*adversus* des Latins).

— Exemple :

וַיִּתְּצֵב כּוֹלְאֵד יְהוָה בְּדֶרֶךְ לְשׂוֹן לוֹ

(Nombres, XXII, 22).

On peut traduire : « *Et se plaça l'envoyé de Iod-hévê dans le chemin, pour être en obstacle (en Shatan) à lui.* »

L'examen du *Talmud* porte à croire que les Kabbalistes hébreux rapportèrent de Babylone ce dogme, emprunt notoirement fait à la théologie dualistique de Zoroastre.

Chacun peut voir dans ce qui reste des Avestas (livres sacrés des Parses, dus au génie de cet hiérographe) l'antagonisme constant *d'Ahoura-mazda* ou *d'Ormuzd* (la Sagesse vivante) dieu du Bien, — et *d'Angramanyou* ou *d'Ahriman* (le Malintentionné), dieu du Mal.

Celui-ci, sorte d'Attila divin, traînant à sa suite la horde de ses *Dews* implacables et maudits, assaille et harcèle sans trêve le céleste Bienfaiteur, environné et défendu par la sainte légion de ses *Amschaspands*. C'est ainsi qu'Ahriman (1) justifie un nom que l'inspection des racines permet de traduire en français: *le malintentionné*.

Hâtons-nous de dire que les véritables initiés au Mazdéisme ésotérique ne voyaient en Ormuzd et

Etant donné ce sens du vocable hébraïque עֲטוּן, il est curieux de voir combien le mot *digblz* serre de près sa signification intime. Diable (en grec δαίμων) vient de je jette en travers; peut-on mieux traduire l'idée *d'obstacle*?

(1) Chose curieuse et qui permet d'expliquer comment les rabbins, après la captivité d'Israël à Babylone, furent si pressés de voir dans l'impersonnel *Nahàsh* (le Tentateur de la Genèse) un être distinct et personnel, une sorte de dieu du Mal.

Par une coïncidence étrange, le qualificatif que Moïse accole au substantif *Nahàsh* est précisément le vocable עָרוּם, *Haroûm* ou *Harym*, dont *Ahriman* ou *Hanjm-an*, le nom mazdéen de *l'Adversaire* (עֲרוּמוֹן, en caractères hébraïques) ne diffère que par l'addition de la désinence augmentative וֹן; il n'y a donc pas seulement ressemblance, mais identité.

Ahriman que des principes principiés, issus d'une cause ineffable — le *Temps sans bornes* — qui paraît elle-même envisagée comme la manifestation d'une Unité plus insondablement occulte (voir le *Vendidad Sade*, 36^e hâ). D'ailleurs, et nous l'avons fait observer au *Seuil du Mystère* (1), le couple androgynique *Mithras-Mithra* constituait, aux yeux des adeptes, un principe d'équilibre entre Ormuzd et Ahriman. Mais le vulgaire ne l'entendait pas ainsi et la fausse intelligence d'un pareil système engendra d'incalculables maux.

Manès, greffant plus tard le dogme mazdéen des deux principes sur le christianisme à peine adolescent, empoisonna, pour ainsi dire, les sources de la vie mystique: son abominable hérésie, quoique frappée maintes fois de justes anathèmes, se multiplia dans le temps sous des formes changeantes comme le rêve d'un crime; la doctrine des meilleurs docteurs en fut infestée. On sent bien que je parle de ceux-là mêmes qui combattirent avec le plus d'acharnement les progrès du manichéisme.

Vraie peste de la peste de la pensée humaine, cette hérésie! La contagion a partout gagné. Sans Manès et ses continuateurs trop souvent inconscients, *Nahàsh harym* serait sagement considéré par tous comme une force impersonnelle de la nature, comme un agent cosmique, en un mot, non pas comme le Croquemitaine de la théologie; — et

(1) 2^e édition, page 35.

le spectre odieux et bouffon du Diable ne déshonorerait pas à cette heure la Dogmatique chrétienne, si l'on avait su la purger du dernier vestige manichéen.

Quelques versets de *l'Apocalypse* (livre incompris de tous ceux qui ne possèdent pas les grandes clefs de la Kabbale) vont trouver ici leur place. Car si l'on a coutume d'attribuer un sens agnostique et littéral à la fable de la chute angélique, il n'est point mal à propos de noter que l'interprétation vicieuse de ces versets y a été pour beaucoup.

« Et voilà un grand dragon roux ayant sept têtes et dix cornes et sur ses sept têtes sept diadèmes.

« Et sa queue entraînait la tierce partie des étoiles du ciel.....

« Un grand combat eut lieu dans le ciel ; Michaël et ses anges combattirent le dragon entouré et soutenu par les siens.

« Mais ces derniers n'ont pu résister et, dès lors, il a été impossible de retrouver leur place dans le ciel.

« Et le grand dragon a été précipité du ciel, lui qui est cet ancien serpent, séducteur du monde entier ; lui qu'on a nommé des noms de Diable et de Satan... ».

(*Apocal*, ch. xn, v 3 à 9, *passim*.)

On lit d'autre part dans les révélations de sainte Hildegarde, écrites soi-disant sous la dictée du Verbe, ces paroles touchant Lucifer: — « Alors toutes les *Etoiles* de son armée, baignées jusque-là dans les flots de sa lumière, complètement éteintes aujourd'hui, semblent de noirs charbons calcinés par le feu. Un vent irrésistible les précipite vers le nord, à l'opposé du trône, et dans de tels abîmes que ja-

mais il ne sera plus donné à personne de voir aucune d'elles (1). »

Ces lignes de la sainte sont visiblement un commentaire des versets transcrits tout à l'heure.

Le marquis Eudes de Mirville, auteur de ce rapprochement mirifique, invoque ce fait, dont il a été frappé: que l'Astronomie moderne évalue à un *tiers* environ la lacune intersidérale dans la portion du ciel accessible à ses instruments. Le résultat de ces confrontations diverses est pour le marquis un coup de génie, dont il reste en quelque sorte assommé. Gomment, en effet, dans ces étoiles perdues, ne pas voir le *tiers* du Tsebaoth que le dragon roux a balayé de sa queue, au cours de sa chute vers le gouffre (2)? Pour nier l'évidence, il faut être de mauvaise foi...

Au demeurant, nous laisserons là M. de Mirville, tout étourdi d'un si brusque et lumineux éclair. — Mieux vaut reprendre nos investigations sur l'essence de la doctrine dyarchique.

L'antagonisme des deux principes constitue un dogme antérieur à Zoroastre même et qui date des premiers cycles cosmogoniques de l'Inde. — « Ce qui avait donné naissance à ce dogme (dit Fabre d'Olivet, dans son admirable commentaire de Caïn) était une ancienne tradition des Hindous, dans la-

(1) *Scivias*.

(2) Le sens cache de la chute angélique est bien réellement lié à l'existence de l'immense armée des astres, mais d'un rapport tout autre et que nous indiquerons au livre III: *Le Problème du Mal*.

quelle on apprenait que, dès l'origine du monde, les génies du nord et du sud de la terre s'étaient divisés au sujet du breuvage d'immortalité, dont ils prétendaient également conserver la possession exclusive. Cette division amena des combats longs et désastreux, dont le résultat fut la déroute entière des génies du sud, appelés Assoûrs, et leur asservissement par ceux du nord appelés Dévas. Cette tradition, qui se retrouve dans l'Edda des Scandinaves, presque dans les mêmes termes, était connue des Egyptiens, des Grecs et des Romains sous le nom de *Guerre des dieux contre les géants* (*Cain*, page 169). »

C'est assez piquant, comme on voit : les vainqueurs se sont faits dieux et ont infligé l'uniforme diabolique aux pauvres vaincus. Je crois entendre parler ainsi des sceptiques encore plus naïfs qu'irrévérencieux... Peut-être, modelant un peu trop les choses d'en haut sur celles d'ici-bas (1), s'imaginent-ils de très bonne foi que si l'émeute céleste avait abouti, au lieu d'échouer, Jehovah, à cette heure, calomnié de cornes et de griffes, se verrait réduit au rôle fâcheux et subalterne de souffleur de mauvais conseils! — Le Mal alors serait le Bien; on appellerait lâcheté l'oubli des injures; bassesse, la modestie; la charité se verrait réputée honteuse fai-

(1) — Trop, dites-vous? Et l'axiome d'Hermès : *qum superius sicut et quæ inferius?*... Et la méthode analogique, fondement et critérium de l'Occultisme? Qu'en faites-vous ?

— Je laisse Louis Lucas répondre, selon cette méthode, par une comparaison: l'homme est l'image de Dieu, et pourtant Dieu n'est pas un animal vertébré.

blesse; la chasteté, taxée d'infamie... Pour les vices, tout au rebours: l'orgueil deviendrait grandeur d'âme; l'avarice, prévoyante sagesse; l'arrogance et la colère seraient la marque d'une âme généreuse; l'intempérance et la luxure, garantie de belle santé physique et morale; la ruse et le mensonge, enfin, preuves d'habileté, de finesse et d'esprit.

Est-il possible que des êtres pensants puissent s'abuser de tels sophismes? Ils sont vraiment à plaindre ceux qui, confiants aux déductions paradoxales d'un mazdéisme incompris ou dégénéré, s'obstinent à ne pas vouloir se rendre compte que dans la lutte mystérieusement représentée sous ce profond symbole, le Bien a triomphé parce qu'il est l'ordre, la norme, l'harmonie, en un mot parce qu'il est *le Bien*; — et que la cause nécessaire, infailliblement supputable à l'avance, qui, faisant le Mal accidentel et transitoire, le dévoue au futur anéantissement, c'est qu'il est le désordre, l'arbitraire, l'anarchie, et qu'il s'appelle *le Mal*.

L'on peut trouver étrange cette insistance à maudire la doctrine des deux principes, source non équivoque, selon nous, de toutes les folies dégradantes, point de départ de tous les sanglants excès où s'est vautré le moyen âge (pour nous en tenir à un seul, mais bien piteux exemple) : car enfin, toutes les nations ont eu leur mythe expressif du mauvais esprit. Qu'il se nomme Typhon, comme en Egypte, ou même Tchutgour comme chez les Mogols, le Démon n'est-il pas toujours le Démon?

Ainsi pensent, du moins, beaucoup d'honnêtes gens, que j'ai le plus grand regret de contredire. C'est d'un principe qu'il s'agit à présent, il faut y prendre garde. Et, bien que d'imperceptibles nuances de forme distinguent seules à la surface ces différents exemplaires de divinités néfastes, je dis qu'Ahriman (considéré — d'ailleurs à tort — comme principe absolu du Mal, coéternel à Ormuzd, le Principe absolu du Bien), je dis qu'Ahriman diffère aussi profondément de Typhon (ou de tout autre emblème d'un mal fortuit et relatif), que l'Erreur diffère de la Vérité et les Ténèbres de la Lumière.

On ne saurait nier *l'existence* du Mal (pour son *essence*, c'est autre chose.) Sa manifestation dans l'Univers est assurément indubitable, au même titre que celles du froid en hiver et de l'ombre pendant la nuit. — Mais vienne la lumière, et l'ombre s'évanouira ; vienne la chaleur, et le froid passera : car l'ombre et le froid ne sont doués que d'une existence privative ; ils manquent d'essence propre, étant des négations. Ainsi en est-il du Mal, transitoire, accidentel, contingent.

Donner une essence au Mal, c'est refuser l'essence au Bien ; soutenir le principe du Mal, c'est contester le principe du Bien ; affirmer l'existence propre du Diable, en tant qu'absolu du Mal, c'est nier Dieu. Enfin, soutenir la coexistence de deux absolus contradictoires, c'est proférer un blasphème en religion et une simple absurdité en philosophie.

Ce qui révolte la conscience, ce qui outrage la raison, ce n'est pas tant la personnification symbolique des influences néfastes, en des idoles le plus souvent odieuses et grotesques : c'est la déification du Mal, travesti en principe absolu sous une figure mythologique, et comme tel opposé au principe du Bien, divinisé pareillement.

Mais le Malin n'est pas là seulement où l'homme a prétendu dresser son image représentative, offerte ainsi d'une sorte notoire à la commune adoration. Sans doute, curieux de démêler le personnage du Diable dans toutes ses formes païennes, devons-nous promener un rapide coup d'œil sur ces idoles, figurations plus ou moins naïves des Forces réputées malfaisantes : de toutes parts, on les voit s'estomper dans la brume, ces fantômes de sinistre augure, pour peu que, descendant en esprit le fleuve des temps écoulés, on se laisse voguer à la dérive parmi les vestiges confondus des civilisations et des barbaries antiques. — Scrutons les deux berges d'un regard attentif : à part ces divinités que les nations proclamèrent funestes et pensèrent honorer d'une religieuse terreur, d'autres encore nous apparaîtront diaboliques, d'autres que ces peuples n'avaient pourtant marquées d'aucun stigmate de réprobation. Mais le culte qui leur fut rendu les a souillées d'abomination indélébile...

A-t-on bien compris toute la profondeur ésotérique du fameux texte des *Psaumes* : « Omnes dii gentium daemonia (sunt) (Ps. xcv, 5). » Il appartient au libre arbitre humain de dépraver les

plus augustes concepts — et, par une loi mystique évidente, tout symbole religieux, honoré de rites infâmes, s'est métamorphosé par le fait même en une idole où s'incarne Satan.

Avatars de Satan, ces vampires de la Celtide antique, Thor et Teutad (ou Teutatès), dont la soif, par la bouche de leurs mille druidesses, hurle, insatiable, du fond de la nuit sans aurore, pour hâter la vengeance du sang humain !

Avatars de Satan, ce *Moloch* de bronze à tête de veau, l'idole des Ammonites, aux bras largement ouverts pour étreindre les victimes, dont ses entrailles de métal rougi s'apprêtent à dévorer la chair ! — Et ce *Belphégor* de la Palestine, l'idole barbue dont la bouche béante érigeait en forme de langue un phallus colossal : moins sanguinaire divinité, mais plus abominable encore, exclusivement avide, nous dit Philon, d'offrandes stercoraires et pollutionnelles.

Avatars de Satan, cet *Adramelech* de Sepharvaïm (le roi magnifique) et ce *Mélicerte* de Ténédos (le roi de la terre) : jusqu'à leurs narines montait, en guise de cinname, le relent de la chair grillée sur l'autel ardent où les jeunes mères offraient en sacrifice leur enfant premier-né.

Et le prince des mouches, ce dieu *Béelzébub* de Syrie, dont la statue attirait tous les moustiques du pays, car on prenait soin de l'entretenir ruisse-lante de sang !

Et le dieu de *Mendès*, forme panthéistique de

la synthèse égyptienne, n'incarnait-il pas Satan, lorsque le fanatisme du peuple immolait à la lasciveté du bouc nourri dans l'enceinte de son temple, la pudeur des vierges et la fleur des jeunes épousées (1)?

Passons la Méditerranée. — Mentionner ai-je l'hommage très analogue rendu par les plus graves matrones à l'impudeur sacrée des *Priapes* importés de Lampsaque en Italie : idoles de bois toujours impavides, sous leur couche de cinabre, au seuil des jardins et des carrefours ? — Faut-il rappeler l'infamie de certaines divinités étrusques et les rites impurs célébrés aux fêtes de la *Bonne Déesse* ?... Redirai-je tous ces scandales dont la fréquence décria les *Mystères* dégénérés, et de quels oripeaux de dévotion surannée se voila longtemps l'abomination des sanctuaires ?...

Satan-Panthée, formidable et multiforme, se spécifiait sous mille visages, pour souiller tous les autels.

Vers l'époque du Messie, la parole des Psaumes a reçu son entier accomplissement : autant de dieux, autant de démons : *Omnes Dii gentium daemonia*.

Aussi vit-on pâlir tous les astres du firmament

(1) Voir Jablonski : — « ... Nempe Thumi in templo Mendetis, mulieres hirco huic se submittebant (*Pant. Egypt.*, livre II, ch. vu). »

L'analogie est étroite avec le Baphomet des Templiers : symbole, lui aussi, de la Synthèse panthéistique, son culte (s'il en faut croire les pièces du procès) n'était pas moins abominable que celui du dieu de Mendès.

mystique, à l'aurore du divin soleil qui se levait à Bethléem !

Elles n'étaient pourtant, toutes ces idoles, que des représentations mythologiques des Puissances suprêmes : symboles antiques, d'une science parfaite et d'une poésie parfois pleine de grandeur ; dignes par là sans doute de notre vénération... Mais les pratiques immondes ou sanguinaires de ces cultes en consommèrent le déshonneur. Le rite souilla le mythe, les tabernacles s'écroulèrent dans la honte, et l'esprit vivificateur s'envola loin des décombres de la lettre morte.

Pousser plus loin le dénombrement des formes maudites où s'est complu Satan, usurpateur des divins hommages, serait une tâche fastidieuse à coup sûr.

Pas une contrée dans l'un ou l'autre monde où les vices divinisés n'aient, sous des milliers de noms, multiplié leurs sacrilèges autels. Ce n'est pas sans étonnement qu'on peut voir les hyènes et les chacals de l'émigration espagnole au xvi^e siècle, étouffant dans leur berceau les jeunes et pacifiques civilisations du Mexique et du Pérou, trouver du moins cette excuse à leur lâche et perfide férocité, que le Ciel se courrouçait au spectacle du sang humain versé sur des autels d'idolâtrie. — Mêmes horreurs à Mexico que jadis dans les forêts de la Celtide : quoi de plus semblable au dolmen des druides sacrificateurs, que la pierre pointue où les prêtres américains immolaient annuellement

d'innombrables victimes, devant la statue consacrée du dieu-couleuvre, *Vitzliputzli* ?

Actuellement même, en plein xix siècle, au cœur de cet Indoustan que l'Angleterre pétrit si rudement au moule occidental entre ses griffes de léopard, n'entendons-nous pas le Diable réclamer tout haut son tribut de carnage, sous la forme du dieu *Shîva* et de la déesse *Khali*, le roi du suicide et la reine de l'assassinat ?

Désireux d'épargner au public le détail des tortures affreuses où se complaît la dévotion des Solitaires et des Fakirs, prompte à toutes les mutilations sous couleur d'austérités méritoires, du moins mentionnerons-nous la joie farouche des fanatiques de *Shîva*, se dévouant d'enthousiasme à la plus hideuse des morts : le char sacré du dieu, le char pesant aux quatre meules roulantes va lacérer leurs chairs et broyer leurs os ; ils le savent, et c'est avec des cris de triomphe, c'est l'éclair du libre sacrifice dans les yeux, qu'ils se couchent par douzaines sur le parcours de l'écrasante idole !

Que dire de cette monstrueuse *Khali* — la mangeuse d'hommes — au culte de laquelle des prêtres ne peuvent suffire ? Une immense société secrète enveloppe l'Inde entière de ses réseaux ; ses adeptes se nomment les *Thuggs* : intrépides pourvoyeurs de la mystique ogresse, leur existence entière est dévouée à son culte. Ils s'expatrient au besoin (eux, des Indous!) pour aller frapper les victimes marquées d'avance et qui, prévenues à

temps pour prendre le paquebot, ont cru se soustraire de la sorte à l'imminence de leur mauvais destin (1). Christian, dans son *Histoire de la Magie* (2), rapporte les dernières paroles d'un chef thugg, le fameux Dourga (3), - que la police anglaise était parvenue à saisir. Elles sont typiques et valent bien la peine d'être transcrites : « Nos frères, dit le thugg à ses juges, avaient appris que l'étranger dont vous parlez devait partir avec une escorte de cinquante hommes. Nous formâmes tout simplement une troupe trois fois plus nombreuse, pour l'aller attendre dans les jungles, où s'élevait précisément une image de la déesse Khali. Comme il nous est interdit par nos prêtres d'engager un combat, parce que nos sacrifices ne sont agréables à Khali qu'autant que nos victimes sont surprises par la mort, nous fîmes bon accueil aux voyageurs, en leur offrant de cheminer ensemble, pour nous préserver mutuellement de tout péril. Ils acceptèrent sans défiance ; après trois jours de compagnie, nous étions des amis..., chaque étranger marchait entre deux Thuggs. La nuit n'était pas tout à fait obscure ; à la lueur du crépuscule étoilé, je donnai le signal à mes frères. Aussitôt des deux Thuggs qui gardaient chaque victime, l'un lui jette au cou son lacet à nœud coulant, tandis que l'au-

(1) De ce que les Anglais réussissent depuis quelque temps à prévenir la fréquence de pareils massacres, l'on aurait tort d'induire que la bande noire est dissoute.

(2) Paris, Furne et C^{le}, s. 1., 1 fort vol. in-8, avec gravures.

(3) Dourga est un des noms mystiques de la Déesse, mère de Khali (Bhavani, épouse de Shîva).

tre le saisissait par les jambes pour le renverser. Ce mouvement fut exécuté dans chaque groupe avec la rapidité de l'éclair. Nous traînâmes les cadavres dans le lit d'une rivière voisine, puis nous nous dispersâmes. »

L'indien ne se faisait aucune illusion sur le sort que lui destinait la justice anglaise ; on s'en rend compte aux quelques mots qu'il prononça, en guise de péroration : — « *Un seul homme nous a échappé ; mais la déesse Khali a les yeux ouverts sur lui : sa destinée s'accomplira tôt ou tard !* Quant à moi, j'étais autrefois une perle au fond de l'Océan ; aujourd'hui je suis captif... La pauvre perle est enchaînée : on la percera d'un trou pour la suspendre à un fil et elle flottera misérablement entre le ciel et la terre. Ainsi l'a voulu la grande Khali, *pour me punir de ne pas lui avoir offert le nombre de cadavres qui lui appartenait.* O déesse noire, tes promesses ne sont jamais vaines, toi dont le nom favori est *Koun-Khali* (la mangeuse d'hommes), toi qui bois sans cesse le sang des démons et des mortels (1) ! »

Ainsi qu'il le prévoyait lui-même, le Thugg fut pendu...

Nous pouvons nous en tenir là, ce semble : ces lugubres exemples nous sont une autorisation suffisante pour qualifier sans scrupule *d'Avatars de Satan* toutes ces hideuses idoles.

De la triste réalité, passons aux légendes tradi-

(1) *Histoire de la Magie*, pages 39-40.

tionnelles du vieux monde. Si peu réjouissantes qu'elles puissent être, nous nous éloignons pour un temps des scènes d'effective barbarie où s'est nécessairement attardée notre plume.

Ici l'abondance et la diversité des documents nous force à faire un choix. Les grimoires des rabbins sont en ce genre d'une excessive richesse : que de profondes leçons, sous l'écorce de ces fables parfois grossières et toujours d'un goût douteux !

L'on aurait beaucoup à dire de la *Cacopneumatique* des talmudistes et des adeptes de la Kabbale. Ceux qui s'en tiennent à la lettre de leurs paraboles attribuent à ces docteurs des enseignements aussi absurdes que pittoresques, sur le rôle du Tentateur et la nature du péché originel. Nous dévoilons ailleurs la portée ésotérique de ces fables.

Il est écrit dans le *Zohar Hadasch* (section Yitro, page 29) que le Tentateur (*Samaël* סמאל) complota, de concert avec sa femme *Lilith* לילית, la séduction du premier couple humain. La compagne du Malin n'eut point de peine à corrompre la vertu d'Adam, qu'elle souilla de son baiser ; le bel archange Samaël s'y prit de même pour déshonorer Eve : et telle fut la cause de la mortalité humaine.

Le *Talmud* ne s'exprime point en termes moins formels ; je cite textuellement : — « A l'heure où le Serpent se mêla avec Eve, il jeta en elle une

souillure dont l'infection s'est transmise à tous ses descendants... (Shabbath, fol. 146, recto). » Souvent les expressions deviennent si crues, qu'on hésite à les traduire.

A d'autres pages, le démon mâle prend le nom de *Léviathan* לְוִיָּתָן, et la diablesse celui d'*Héva* חוּוָּא.

Cette Héva aurait joué longtemps en Eden le rôle d'épouse auprès d'Adam, avant que le Seigneur eût tiré de son flanc l'Eve véritable (primitivement *Aïsha*, אֵשָׁה, puis *Hêvah* ou *Chavah* חוּוָּה). Des amours d'Adam et d'Héva-couleuvre, seraient nées des légions de larves, de succubes et d'esprits semi-conscients (élémentaux).

Au reste, les rabbins font de *Léviathan* une sorte d'androgyné infernal, dont l'incarnation mâle (Samaël) est pour eux le *Serpent insinuant* et l'incarnation femelle (Lilith) la *couleuvre tortueuse* (voir le *Sépher Ammudé-Schib-a*, fol. 51, col. 3 et 4). Ces deux monstres seront anéantis à la fin des temps, ainsi qu'on peut lire au *Sépher Emmeck-Ameleh* : — « Dans les temps à venir, le « Très-Haut (béni soit-il !) égorgera l'impie Samaël, car il est écrit (Is. XVII, 1) : En ce temps-là, Jehovah visitera de son épée terrible Léviathan, le serpent insinuant qui est Samaël, et « Léviathan, la couleuvre tortueuse qui est Lilith « (fol. 130, col. 1, ch. xi). »

Lilith n'est pas, suivant les rabbins, l'unique épouse de Samaël ; ils en nomment trois autres : *Aggarath* אַגְגָּרַת, *Nahémah* נְחֵמָה et *Mochlath* מוּחְלַת. Mais de ces quatre diablesse, Lilith partagera seule

la terrible punition de son époux, pour l'avoir aidé seule à séduire Adam et Eve.

Aggarath et *Mochlath* ne jouent qu'un rôle assez effacé ; il n'en est pas de même des deux autres sœurs.

Prions Eliphas Lévi de compléter ces quelques renseignements et nous en aurons fini avec cette démonologie des rabbins. « Il y a dans l'enfer, disent les Kabbalistes, deux reines des Stryges : l'une, c'est Lilith, la mère des avortements, et l'autre, c'est Nahéma, la fatale et meurtrière beauté. Quand un homme est infidèle à l'épouse que lui destinait le ciel, lorsqu'il se voue aux égarements d'une passion stérile, Dieu lui reprend son épouse légitime et sainte, pour le livrer aux embrassements de Nahéma. Cette reine des Stryges sait se montrer avec tous les charmes de la virginité et de l'amour ; elle détourne le cœur des pères et les engage à l'abandon de leurs devoirs et de leurs enfants ; elle pousse les hommes mariés au veuvage et force à un mariage sacrilège les hommes consacrés à Dieu. Lorsqu'elle usurpe le titre d'épouse, il est facile de la reconnaître : le jour de son mariage, elle est chauve, car la chevelure des femmes étant le voile de la pudeur lui est interdite pour ce jour-là ; puis, après le mariage, elle affecte le désespoir et le dégoût de l'existence, prêche le suicide et quitte enfin avec violence celui qui lui résiste, en le laissant marqué d'une étoile infernale entre les deux yeux. Nahéma peut devenir mère, mais elle n'élève jamais ses enfants ;

elle les donne à dévorer à Lilith, sa funeste sœur (1). »

Rien de plus commun, chez tous les peuples, que ces légendes d'amours, très souvent fécondes, confondant pêle-mêle dieux et mortels ; en tous temps les Fils du Ciel — réprouvés ou non — firent paraître quelque empressement à séduire les filles de la Terre. Il n'est besoin de recourir à la *Genèse* pour trouver des exemples : qui n'a lu, dans Suétone, cette tradition si singulière, rapportée des Θεολογούμενων d'Asclepios mendésien, au sujet de la" naissance d'Octave ?

S'étant rendue de nuit à un sacrifice solennel en l'honneur d'Apollon, Atys (mère du futur empereur) fait déposer sa litière dans le temple où déjà sommeillent les autres matrones, puis s'endort elle-même ; soudain un serpent se glisse jusqu'auprès d'elle et ressort du lit quelques instants plus tard. Atys, à son réveil, doit subir la purification d'usage, car elle a conçu ; mais sur son corps s'est spontanément empreinte l'image d'un serpent, comme si on l'y avait peint, dit Suétone — *velut depicti draconis* — stigmaté qui par la suite n'a voulu disparaître, à .telles enseignes qu'elle se voit contrainte de renoncer à tout jamais aux bains publics... Dix mois après naît Auguste, que

(1) Eliphas Levi, *Histoire de la Magie*, p. 438.

Voir aussi le *Dictionnaire kabbalistique* de Rosenroth et le traité *De revolutionibus animarum* (1^{er} et 3^e tome de la *Kabbala denudata*, 1684, 3 vol. in-4).

chacun s'empresse de proclamer le fils d'Apollon (1).

L'aventure de Pauline et du chevalier romain Mundus ne semblera pas moins étrange. L'historien qui s'en fait garant n'est pas de ceux dont on puisse déceimment récuser le témoignage (2). D'ailleurs il n'est plus question d'un mythe ou d'une légende, mais d'une histoire véritable et des plus significatives ; ne marque-t-elle pas jusqu'où était répandue à Rome, sous Tibère, l'opinion d'un mariage possible avec les Immortels ? Bien plus, on peut en induire la fréquence de pareilles aventures, puisque nul ne songea même à s'étonner qu'un Invisible voulût s'unir d'amour avec l'épouse de Saturnin.

Voici les faits. — Mundus, jeune débauché, s'est éperdument épris de l'honnête matrone ; mais ses assiduités ne lui ont valu que des affronts. En désespoir de cause et sur les conseils d'Idé, l'une de ses affranchies, il s'avise de corrompre à prix d'or les prêtres d'Anubis, qui tout à l'heure vont recourir à une fraude sacrilège, pour lui livrer la

(1) « In Asclepiadis libris lego, Atyam, quum ad solemne Apollinis sacrum média nocte venisset, posita in templo lectica, dum caeterae matronae dormirent, obdormisse ; draconem repente irrepsisse ad eam, pauloque post egressum ; illam expergefactam quasi a concubitu mariti purificasse se, et statim in corpore ejus extitisse maculam., velut depicti rîconis, nec potuisse unquam eximi; adeo ut mox publicis balneis perpetuo abstinuerit; Augustum natum raense decimo, et ob hanc Apollinis filium existimatum. » (Suet., *Duodecim Cæsares: Octavianus*, XCIV.)

(2) Flavius-Josèphe, *Antiquités des Juifs*, livre II, chap. iv.

trop confiante Pauline. Ils la font venir ; lui déclarent qu'elle est aimée d'un dieu et qu'Anubis brûle de posséder une jeune femme aussi belle et aussi vertueuse ; mais qu'il faut son libre consentement. Encore que très flattée, Pauline est épouse ; elle hésite à s'engager sans l'aveu de son mari. Celui-ci, le sénateur Saturnin, fort honoré lui-même du choix qu'a fait Anubis, se fait proxénète par dévotion. Non seulement il permet, il conseille à sa femme, il lui commande d'aller passer la nuit dans le temple. C'est là, sous les auspices du Dieu qui n'a garde de troubler un sacrifice dont toute la gloire lui reste acquise, c'est là que Mundus fait son plaisir de la chaste Pauline et déshonore l'orgueilleuse vertu qui l'a tant dédaigné... Mais le succès d'un pareil stratagème enivre l'heureux amant jusqu'à l'encourager à trahir lui-même le mystère d'iniquité ; il hasarde une requête cynique à sa maîtresse d'une nuit : pourquoi lui marchanderait-on désormais un bonheur qu'il a déjà connu ? Téméraire Mundus ! Il s'est abusé, en comptant sur le silence de sa victime : l'indignation prête à cette nouvelle Lucrece l'audace de proclamer son déshonneur. Elle crie vengeance à l'empereur Tibère, qui se borne à bannir le principal coupable dont l'amour insensé semble atténuer l'attentat ; mais le temple d'Isis démoli par ordre, les statues de la déesse et d'Anubis sont jetées dans le Tibre. Quant aux perfides instigateurs de ce sacrilège adultère, Idé l'affranchie et les prêtres complices mourront sur la croix.

Supputer tous les récits, soit historiques, soit légendaires, où — pour parler le langage d'Aristote — Eudémons et Cacodémons ont joué leur petit rôle, serait un travail interminable et fâcheux à tous égards. Puisque nous voilà de nouveau réduit à faire un choix, sautons les premiers siècles de l'ère chrétienne : le crépuscule d'une civilisation sauvage fait place aux ténèbres croissantes d'une barbarie plus affreuse encore. Un épouvantail sinistre et bouffon nous barre le chemin : c'est le fantôme du diable au moyen âge... Néanmoins, avant d'affronter le troupeau bruyant des possédés et la meute enragée des démonologues, il n'est pas sans intérêt de faire voir par quels artifices, toujours et partout le singe de Dieu, Satan oppose, dans l'imagination des peuples, l'ascèse diabolique à l'ascèse divine et l'Antéchrist au Rédempteur.

Déplorablement greffée sur l'arbre dogmatique du catholicisme, la doctrine manichéenne d'un Démon rival de Dieu (1) devait avoir pour conséquence première d'évoquer un Verbe diabolique en face du Verbe divin ; un Messie infernal en face du céleste Messie.

Il est parlé fort au long dans *l'Apocalypse* de deux bêtes monstrueuses, engendrées l'une des flots de l'Océan, l'autre des entrailles de la Terre ; puis d'un faux prophète, sorte de magicien funeste

(1) Je dis rival de Dieu, non pas égal de Dieu, ni coéternel à lui.

et grandiose, qui est *l'homme de la Bête* et auquel une puissance formidable est donnée pour le mensonge et pour le mal. Il séduit les hommes et subjugue les nations... Saint Jean, au chapitre xix, décrit en ces termes la défaite finale des messagers de l'enfer :

Par. 19. — Et j'ai vu la Bête et les rois de la terre et leurs armées, réunis pour livrer bataille à Celui qui montait le grand cheval blanc et à son armée.

Par. 20. — Et la Bête a été faite prisonnière et avec elle le pseudo-prophète, fauteur en son nom des prodiges qui ont séduit ceux qui portaient sur eux le chiffre de la Bête et adoraient son idole. Ils ont été jetés l'un et l'autre dans un étang où couve un feu stagnant et sulfureux.

Par. 21. — Et les autres ont péri par le glaive de Celui qui monte le cheval blanc, ce glaive qui lui sort de la bouche, etc. (1)...

Peut-être un jour, interprétant la tradition johannite, nous sera-t-il permis de soulever le triple voile qui dérobe aux regards profanes de si redoutables mystères. Quoi qu'il en soit, pour mener à bien une pareille tâche, il faudrait les latitudes d'un cadre spécial, *l'Apocalypse*, bâtie sur l'étalon métrique de la synthèse dorienne, avec ses vingt-deux chapitres, combinés d'un art infini sur les numérations occultes du ternaire, du septénaire et du duodénaire cycliques, est un livre de kabbale aussi profond que le *Beraeschith* et le *Si-*

(1) Comparez cette citation de l'Apocalypse à celle déjà faite plus haut. On voit ordinairement, dans le premier texte, la chute de l'Ange rebelle; dans l'autre, la défaite finale de l'Antéchrist. L'une des scènes ouvre le cycle des temps dans la profondeur du passé, l'autre clôt ce cycle, à l'issue d'un insondable futur.

phra d'Zenihôûtha ; dans cet athanor approprié, l'Esprit souffle à grande courants: autant de mots, autant d'arcanes.

Ici, de tels commentaires seraient hors de propos ; il suffit de désigner l'Apocalypse comme l'originel berceau du mythe fameux de l'Antéchrist.

Un savant pontife des premiers siècles (1), paraphrasant cette belle définition de l'apôtre bien-aimé : *l'Antéchrist est celui qui divise le Christ*, saint Grégoire le Grand, livre le sens intime du symbole: il y a, dit-il, deux amours, deux esprits qui partagent les hommes en deux classes, synthétisant à j^{art} ces classes en deux corps distincts ; il y a deux mondes, deux sociétés, ou, pour parler avec saint Augustin, *deux cités*. L'une de ces cités, l'un de ces mondes, l'un de ces corps, s'appellera le Christ ; l'autre se nommera l'Antéchrist ; mais une dissemblance essentielle les distingue : la *tête* du *corps* céleste a, déjà paru, c'est Jésus-Christ ; ses *membres* se formant et croissant petit à petit, constituent son église. Le corps de l'Antéchrist est à l'inverse formé de toutes pièces (2) ; mais la tête ne paraîtra qu'à la fin des temps.

Un mystique anonyme du siècle dernier compare l'Antéchrist à *un dragon qui naitroit en montrant d'abord sa queue, qui se produiroit ensuite par son corps et dont la tête naitroit la dernière* (3).

(1) Fin du VI^e et commencement du VII^e (540-604).

(2) C'est en ce sens que, dès l'époque du Messie, saint Jean annonçait que l'Antéchrist était déjà dans le monde: *Et nunc jam est in mundo*.

(3) *L'Avènement d'Elie*, s. 1-, 1734, tome II, page 135.

La comparaison ne laisse pas que d'être heureuse : elle concorde parfaitement, comme on verra plus loin, avec l'ésotérisme du mythe. Mais la plupart des théologiens modernes ne se déclarent satisfaits que d'une interprétation littérale et tout anthropomorphique.

Est-ce donc à dire, suivant la thèse qui leur est si précieuse, qu'à la fin des temps doit paraître un homme en chair et en os, doué d'une puissance irrésistible et d'une infernale malice ? Nombre de Pères l'ont cru ; l'ambiguïté de certains textes a même fait penser à plusieurs que l'Antéchrist paraîtrait deux fois : dans cette version, Elie et Hénoch réincarnés lui seraient opposés à son premier avènement ; mais la victoire lui restant acquise, ces deux hommes de Dieu mourraient de sa main. — A sa seconde apparition, le Christ adviendrait en personne pour le combattre et le mettre à néant.

N'est-il pas vraiment curieux d'observer à quel point ces traditions touchant l'Antéchrist sont une copie exacte, mais à rebours, de celles qui ont trait au Rédempteur ? C'est comme une image dont le reflet se dessine, renversé, à la surface d'une mare immonde. L'on nous annonce deux avènements¹ du Messie de ténèbres, comme deux avènements du Messie lumineux ; à cette différence près, qu'en vertu de la loi d'inversion déjà signalée, *l'Antéchrist glorieux* (si l'on peut dire sans blasphème) surgit le premier, et le supplice de *l'Antéchrist douloureux* doit précisément marquer, à la fin des

temps, le triomphe définitif du Christ de gloire. J'ignore si l'auteur de *l'Avènement d'Elie* a mesuré d'un œil conscient la profondeur secrète de sa comparaison mentionnée ci-dessus : les initiés savent que le sens occulte du mot *tête* (en hébreu *Rassch ראש*) est au comparatif *Puissance virtuelle d'unification*, au superlatif *Principe d'unité vivante* ; ils ne feront point difficulté de comprendre que le *corps* mystique du Christ (ou son Eglise) est seul à posséder une homogénéité d'essence et une réalité d'archétype : aussi sa *tête* (son essence virtuelle ou son principe) est-elle représentée comme préexistant au développement de son corps et cette tête est Jésus-Christ. — Quant à l'Antéchrist, son corps mystique, tout d'apport et d'aggrégation factice, nous est peint sans *tête*, c'est-à-dire dépourvu d'essence propre et de principe radical. Cette tête, en effet, qui surgit tardive à la consommation des âges, n'étant que la résultante et le produit du corps, figure une synthèse contingente et non pas absolue, totalisée et non pas radicale, conséquente et non pas antérieure aux éléments groupés en elle.

Car — soit Diable ou Messie du Diable, soit Satan ou son Antéchrist — le symbole éternel de la discordance, du schisme et de la négation, ne saurait à aucun titre devenir un principe d'unité. Il ne se conçoit que *type abstrait d'un état accidentel et transitoire*, ou encore, sous un autre jour, *synthèse relative des êtres mauvais, envisagés en tant que mauvais[^] et non pas en tant qu'êtres*.

L'Antéchrist, nous prédisent certains docteurs, très illuminés, sera conçu de Béalzebuth dans le sein d'une religieuse sacrilège. Toujours ce même, parallèle d'opposition avec Jésus-Christ, conçu du Saint-Esprit dans les entrailles d'une vierge immaculée...

Le faux Messie n'aura de corps qu'une apparence fluïdique ou spectrale et parlera toutes les langues. Boguet ajoute qu'il sera continuellement en guerre et persécutera les justes ; enfin qu'il accomplira les plus étonnants prodiges et marquera ses fidèles d'un signe au front et à la main.

Notre ami Jhouney, dans son beau poème ésotérique de *Sorath*, apostrophe ainsi l'Antéchrist :

Tu lèveras la croix entre tes mains hardies,
Tu feras même des miracles par la croix (1) !

Soulignons en passant ces deux vers d'une portée réellement occulte. Le poète des *Lys noirs* a su frapper le rocher pour en faire jaillir la source vive ; mais tel n'est point le cas habituel des mystiques qui ont parlé du Christ des ténèbres — et nous ne saurions compiler toutes leurs prophéties, souvent ridicules et contradictoires. Les curieux consulteront avec intérêt les ouvrages *d'Abdeel*, de *Raban-maur* et de *Malvenda*, les chefs-d'œuvre du genre.

Jamais, bien entendu, quelque dangereux hérésiarque ou quelque hardi novateur de la philoso-

(1) *Les Lys noirs*. Carré, 1888, in-8, page 3.

phie ne parut sur la scène du monde pour entraîner les peuples dans l'erreur, ou dans un courant de vérité trop brusque (estimé par là prématuré, hasardeux, intempestif), sans que les anthropomorphistes de l'orthodoxie ne criassent à l'Antéchrist.

Simon le Magicien, Apollonius de Tyane, Marcion, Manès, Valentin, Arius, Luther, Zwingle et Calvin (1) se virent entre autres gratifiés de cette imputation péremptoire. — En partant de la belle définition de saint Jean — *spiritus qui solvit Christum*, — on peut dire que toutes ces opinions, trop fiévreusement intransigeantes sans doute, renferment une part de vérité : le lecteur nous y verra souscrire, dans une certaine mesure, au chapitre II.

Mais il n'est point jusqu'à Mahomet, l'illustre civilisateur de l'Afrique, le Moïse d'Ismaël — un missionné d'En-Haut, presque, un fils de Dieu — à qui l'on n'ait fait cet injurieux honneur.

Le même soupçon pesa d'autre part sur une quantité de personnages politiques, tels que Julien le Sage (dit l'Apostat), Frédéric le Grand, Robespierre, Napoléon 1^{er} et même Napoléon III. Un nombre incroyable de brochures ont été publiées à l'appui de ces deux dernières thèses (2).

Les littérateurs, philosophes et savants ne furent

(1) Les hérésiarques et leurs tenants ripostèrent bientôt en désignant le pape pour le véritable Antéchrist, et le catholicisme politique des Césars du Vatican pour la bête de l'Apocalypse. Edifiant échange d'aménités réciproques !

(2) J'en possède une bien curieuse, intitulée le *Millénaire* (Francfort-sur-le-Mein, 1866, in-8). Ce pamphlet est l'œuvre

guère mieux à l'abri du soupçon : Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert et d'Holbach se virent spécialement dénoncés au xvii^e siècle, et je serais bien surpris si quelque brave ecclésiastique n'avait point, au nôtre, cru déchiffrer sur le front de Darwin et de l'honnête Littré ce stigmate de réprobation !

Ce fut à toute époque l'ambitieuse manie des théosophes les plus orthodoxes, de lire l'accomplissement des prédictions antiques, au miroir des faits contemporains...

Bref, l'on chercha, l'on trouva partout l'Antéchrist, même et surtout où il n'était point ; — mais qui s'avisa de le voir où il était de toute évidence : sous la barette des inquisiteurs, le capuce des exorcistes et le bonnet doctoral des démonographes ?...

d'un certain docteur Zimpel, dont les facultés mentales semblent en désordre. Sur la couverture rosé s'étale une gravure double, figurant la Bête de l'Apocalypse avec ses sept têtes, dont l'une est celle de Napoléon I^{er}. — L'estampe supérieure nous fait voir la Bête marchant à pas lents de droite à gauche; les têtes et la queue sont basses; une jeune divinité (probablement l'image de la Liberté et de la Civilisation) est assise sur son dos: sa droite, armée d'un sceptre, pèse sur le septénaire des têtes; sa main sénestre tient une coupe, d'où s'échappent des rouleaux de parchemin. — L'estampe du bas nous montre cette jeune femme gisant à terre; la Bête s'est retournée et s'élance désormais de gauche à droite. Un homme à mi-corps a poussé soudain, comme une excroissance, sur le col de l'animal: c'est Napoléon III, très ressemblant: il crispe avec colère son poing gauche, et, de sa droite armée d'une lance, il frappe au flanc la déesse renversée.

Tous trois sont épouvantables dans la perpétration de leurs besognes respectives : odieuses, lugubres besognes...

Le rôle de l'exorciste se borne à tourmenter les pauvres malades, mais c'est moins dans l'intention de les guérir que dans l'espoir vague de les entendre, au cours d'un accès de frénésie, incriminer quelque pauvre homme de leur avoir jeté un sort.

La tâche de l'inquisiteur est plus atroce : elle consiste à entreprendre le corps, l'âme et l'esprit de l'inculpé, par le concours de tortures graduées et diversifiées avec art, par la perfidie des mielleuses promesses et l'artifice des interrogatoires insidieux, jusqu'au moment fatal où, le cœur venant à lui défaillir, un aveu savamment extorqué jaillisse enfin de ses lèvres.

Mais la besogne du démonographe est la plus barbare à coup sûr et le plus exécrationnellement efficace ! N'est-ce pas lui, tout d'abord, qui, par la contagion des insanités qu'il débite sous la caution de sa gravité doctorale, crée les sorciers et les sorcières à foison ? Lui encore qui, désignant les victimes à l'industrielle férocité d'un juge, les dévoue à la fatalité d'une mort soi-disant rédemptrice ? — Car c'est sa bâtarde et pédantesque jurisprudence {tout empêtrée de casuistique et puante la fausse théologie) qui taxe le sorcier de criminel si damnable, hélas ! que la seule expiation du bûcher soit censée suffisante, pour fléchir le courroux du

Ciel en faveur d'un tel coupable et le sauver ainsi charitablement des flammes éternelles !

Voyons sur ce point les autorités juridiques du xvii^e siècle.

D'abord Pierre de Lancre, l'élégant et mondain *conseiller du roy au Parlement de Bourdeaux* ; quelques lignes de sa plume nous diront quel est le crime du sorcier et quel châtiment il mérite. — « Dancer indécement, festiner ordement, s'acoupler diabolicquement, sodomiser execrablement, blasphemer scandaleusement, se vanger insidieusement, courir après tous désirs horribles, sales et desnaturez brutalement, tenir les crapaux, les vipères, les lézards et toute sorte de - poison précieusement ; aymer un bouc puant ardemment, le carresser amoureusement, s'acointer et s'acoupler avec luy horriblement et impudemment : ne sont-ce pas des traicts desreglez d'vne légèreté nonpareille, et d'vne inconstance exécrationnable, qui *ne se peuuent expier par autre feu que par celui que la Justice diurne a logé en enfer* (1) ? »

Consultons Boguet, *ce grand-iuge de Saint-Claude au comté, de Bourgongne*, qui fit brûler une femme parce que la croix de son chapelet s'étant ébréchée,

(1) *Inconstance des démons*, Paris, Buon, 1612, 4^o *advertissement*, *in fine*. Ainsi Lancre n'admet pas même, en sa préface, que le bûcher soit une suffisante expiation. — Alors pourquoi brûler ? De quel droit usurper le rôle de la Providence, anticiper sur l'heure marquée par elle ?... Mais ailleurs, ce magistrat se contredit : il se range à l'opinion commune touchant la vertu rédemptrice du bûcher. Lui aussi brûlera donc par tendresse d'âme...

il prétendit voir là un signe certain de pacte avec le démon. Demandons-lui s'il convient de faire grâce aux sorciers repentants. — « Quant à moy, ie seray touiours d'aduis que sur le moindre fondement on les face mourir, quand il n'y aurait autre raison que celle que i'ay touchée beaucoup de fois, c'est à sçauoir qu'ils ne changent iamais de vie (1). »

Ces deux exemples peuvent suffire à nous donner la note des démonologues. Ajoutons que ce langage est encore modéré, près de celui que tiennent les Bodin, les Sprenger, les Michaëlis ; je ne parle pas de Rémigius, juge criminel en Lorraine, d'autant plus féroce qu'il avait peur de ceux qu'il condamnait. Lui-même se vante d'avoir, en quelque mois, fait brûler plus de huit cents femmes, inculpées de sorcellerie; pour les hommes, il ne les compte pas.

L'article des possessions n'est pas moins sinistre et ne vaut guère qu'on s'y attarde. Il paraît sage de borner notre plume à l'esquisse d'une de ces scènes *d'hystéro-démonopathie* (2) agrémentées d'exorcismes — de l'huile sur le feu ! — A les narrer toutes, il faudrait un volume, tant elles se multiplient, toujours identiques, dès le moyen âge et surtout vers le xvii^e siècle, où leur conséquence prochaine fut une série célèbre de bûchers, flam-bant coup sur coup en différents points de l'Europe et nommément de la France.

(1) *Discours des Sorciers*. Lyon, 1610, in-8, page 405.

(2) Pour parler le langage du Dr Calmeil.



Ces manières de tragi-comédies infernales se doublant d'ailleurs presque toujours de procès capitaux sur chef de sorcellerie, le chapitre iv offrira bientôt au public d'autres récits du même genre. Puis toutes ces scènes, nous l'avons dit, semblent servilement calquées l'une sur l'autre...

Jusqu'à quel point la libre volonté des acteurs ou même les calculs des organisateurs intéressés (de profit ou de renommée) ont-ils pu s'exercer consciemment sur un canevas théâtral déjà connu ? — C'est ce que je veux laisser à d'autres le soin d'éclaircir.

Si je choisis, entre tant d'affaires, celle trop banale peut-être des Ursulines de Loudun (1), c'est que nulle n'apparaît aussi complète en ce genre : la possession s'y complique d'une accusation formelle de sorcellerie, d'un procès et d'un supplice ; nous y verrons le concours de la superstition régnante, de la raison d'Etat et des rancunes particulières, conspirant à perdre un homme qui reste lui-même une énigme, un homme dont on avait assurément de plus d'un côté de puissants intérêts à se défaire.

Curé de Saint-Pierre de Loudun et mondain des

(1) Je classe cette affaire complexe à l'article *Possessions*, et par conséquent au chapitre i, intitulé *Le Diable*. — D'autre part je renvoie les affaires, également complexes et similaires, de Gauffridy, de Picard et de Girard, au chapitre iv: *La Justice des hommes*. D'où vient cette apparente anomalie? C'est bien simple: pour moi, ces trois derniers sont des sorciers de bas étage, et je crois à l'innocence d'Urbain Grandier.

plus légers, théologien d'ailleurs éloquent et disert, qui s'était rendu plus populaire encore par la renommée de ses bonnes fortunes que par le retentissement de sa parole, — il semble hors de conteste qu'Urbain Grandier fut passionné sinon précisément pour la magie, du moins pour des recherches singulières sur divers points de théologie et de science, à l'étude desquels l'Eglise marqua de tous temps une certaine répugnance à voir des fidèles se vouer.

Il est bon de rappeler que parmi les papiers de toute nature saisis chez Grandier — et sans tenir compte du prétendu pacte (1), évidemment apocryphe, œuvre de ses ennemis et peut-être de ses juges — on brûla un manuscrit contre le *célibat des prêtres*, ouvrage audacieux s'il en fut (M. Luzarche en a donné naguère une édition (1866), d'après une copie provenant de la collection Jamet, et dont, par malheur, l'authenticité semble des plus douteuses) ; enfin, l'on trouva deux pièces de vers au moins équivoques et dont les obscurités furent estimées *sales et impudiques*.

(1) Ce qui paraît monstrueux, ce n'est pas tant le fait d'un pacte signé par Grandier: nous verrons que les sorciers avaient coutume d'en écrire; c'est la présentation aux juges et l'étalage au procès, comme *pièce à conviction*, du double soi-disant écrit et signé des princes de ténèbres. Pièce rédigée en ternies incroyables, avec cette mention dans un coin: « La minute est en enfer (*Extradant ex inferis*) ». — On garde également à la Bibliothèque nationale une lettre du diable Asmodée aux exorcistes ! L'arrêt de mort fut rendu sur l'examen de ces pièces mirifiques.

D'autre part, divers libelles (1) plus qu'injurieux au caractère du cardinal de Richelieu, avaient paru quelques années auparavant. L'on sait que le tout-puissant ministre, nature acrimonieuse et rancunière, supportait malaisément qu'une supériorité se produisît avec éclat, en dehors du faisceau de lumières qu'il avait groupées autour de la sienne propre. Peu porté par tempérament comme par politique à l'oubli des injures et au dédain des quolibets que certain parti ne lui ménageait pas, il avait mis sa police sur les dents pour découvrir l'auteur de ces virulents pamphlets; mais toutes recherches ayant été vaines, sa rancune avait dû se déclarer satisfaite de l'arrêt du Parlement, qui n'avait pas eu honte de condamner au gibet l'imprimeur, à défaut du pamphlétaire.

Piètre vengeance! Il est vrai qu'à Loudun la voix publique, ou plutôt la rumeur de tout un clan de la ville, dénonçait Urbain Grandier: devant ces indices Richelieu n'attendait qu'un prétexte pour perdre le libelliste présumé...

L'occasion ne tarda guère. Elle s'offrit d'elle-même, superbe, en 1633.

Le diable venait de s'installer aux- Ursulines de Loudun. Ce couvent, assez mal famé de longue date, offrait à cette heure un spectacle aussi scandaleux qu'extraordinaire: la plupart des religieuses, y compris Jeanne de Belciel, la supérieure, convulsion-^

(1) Celui qui fit tapage est intitulé: *La cordonnrière de Loudun*.

naient, possédées du malin Esprit. Les prodiges si surprenants qui caractérisent l'état d'énergumène, y éclataient dans toute leur étrangeté occulte.

On sait que les Rituels distinguent quatre signes décisifs, à quoi l'on peut reconnaître qu'une possession est réelle et non pas feinte: — 1° entendre et parler des langues inconnues; — 2° révéler des choses futures ou éloignées; — 3° faire paraître des forces au-dessus de la nature humaine; — 4° s'élever dans l'air et s'y tenir suspendu sans s'aider d'aucun appui. Tous ces phénomènes se manifestaient, pêle-mêle avec des jongleries, chez un certain nombre de religieuses: pas un signe ne manquait au contrôle. Dans les termes mêmes de la définition donnée par la théologie et sous la garantie des critères que proposent les Rituels, la possession n'était plus contestable. Hurlements, contorsions, pose et propos obscènes, fureur érotique se déchaînant sans nulle contrainte, pas de dévergondage qui fût étranger aux énergumènes. C'était un pandémonium où tous les cynismes avaient beau jeu, puisqu'ils étaient mis sur le compte du Malin... Des exorcismes étaient journellement tentés, mais en pure perte.

Les prodiges s'accroissaient d'ailleurs, par intervalle, si positifs et d'une si frappante authenticité, que leur vue détermina la conversion soudaine d'un incroyant célèbre, conseiller au Parlement de Bretagne, accouru du fond de sa province pour se moquer des exorcismes : les religieuses, apostrophant par son nom le sieur Kériolet, le bouleverse-

rent dès l'abord par de telles révélations, qu'il s'arrêta pétrifié sur le seuil. Puis, pénétrant sa pensée la plus intime, elles lui jetèrent au visage quelques-unes de ses actions passées, dont il croyait bien les derniers vestiges ensevelis dans le plus profond de son cœur. Venu dans l'espoir de beaucoup rire, le vieil athée se sentit remué jusqu'aux larmes: Loudun fut son chemin de Damas, il se confessa et promit de s'amender. Bref, le diable le convertit à Dieu, et si bien, qu'après une rude pénitence, ce gentilhomme, qui¹ faisait profession de ne croire à rien coula le reste de ses jours dans les pratiques de l'ascétisme le plus exalté.

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Cependant les possédées, si clairvoyantes avec le sieur de Kériolet, s'obstinaient à dénoncer, dans la personne du curé de Saint-Pierre, le magicien coupable de leur avoir jeté un sort...

Sur ces entrefaites, Laubardemont, l'homme à tout faire du Cardinal, était de séjour à Loudun, pour surveiller la démolition du château, trop propre à servir de refuge aux protestants dans les temps de trouble... Il prit soin d'informer Richelieu de tous ces événements anormaux, et même fit une fugue à Paris afin de décider son maître à sévir; puis bientôt il reparut, muni de pouvoirs discrétionnaires et d'un mandat impératif pour l'arrestation et la mise en jugement d'Urbain Grandier. Le procès s'instruisit lentement; Laubardemont avait requis l'assistance de quelques juges de baillages

voisins, soigneusement triés pour l'aider en sa besogne; la sentence qu'il prononcerait était décrétée d'avance souveraine et sans appel.

Le malheureux curé de Saint-Pierre était perdu d'avance. — Tout d'abord, il s'était déclaré fort étourdiement, avec sa franchise habituelle, du parti de ceux qui s'opposaient de toutes leurs forces au démantèlement du château. Depuis longtemps suspect d'entretenir des intelligences avec les chefs politiques du parti huguenot, il avait en outre — lors de démêlés fort graves avec son évêque — invoqué directement la justice du roi, comme si le cardinal-ministre n'eût pas été tout dans l'Etat. Ce dernier s'était senti d'autant plus froissé que le roi, flatté peut-être qu'on s'adressât à lui, avait cru devoir faire droit à la requête.

Presque en même temps et de son côté, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, acquittant Urbain, rendait en sa faveur un décret de réhabilitation définitive. Le curé de Saint-Pierre, quelque peu vain et fanfaron de sa nature, n'avait pas su tenir secrète son intention d'humilier ses ennemis. Simultanément vainqueur devant les autorités civile et religieuse, il s'était permis à Loudun une insolente rentrée, dans une attitude de triomphateur antique, un rameau de laurier dans la main.

Ce n'est pas tout encore; car il semble que le pauvre Grandier se soit complu vraiment à entasser imprudence sur imprudence. Prédicateur très ad-

miré, confesseur très couru des dames (1), il s'était mis à dos les Ursulines, en refusant net et d'un air hautain la direction du couvent qu'on lui avait offerte. Singulier couvent, je l'ai déjà dit; les mœurs et la façon de vivre n'y étaient pas fort édifiants. Les Ursulines, à force de se monter la tête pour le dédaigneux curé, finirent par l'évoquer en astral et par le voir. C'était, au dire des sœurs, un redoutable magicien: il apparaissait de nuit, portes et fenêtres closes, et déjà la plupart d'entre elles s'accusaient sans vergogne de n'avoir plus rien à lui refuser. C'est ainsi que l'hallucination, combinée avec la rancune, les induisit à charger ce pauvre Urbain d'une accusation de sorcellerie, si redoutable au xvii^e siècle.

Inextricable situation! Laubardemont seul aurait pu sauver le curé de Saint-Pierre; mais ce commissaire, d'humeur féline et d'abord cauteleux, n'était pas homme à laisser échapper sa proie.

En vain Grandier, estimant la procédure arbitraire, interjeta-t-il devant le Parlement: un arrêt du Conseil d'Etat déclara nul son pourvoi. En vain des citoyens honnêtes et courageux adressèrent-ils.

(1) Urbain Grandier avait une maîtresse dont il était tendrement chéri. C'est pour cette jeune fille, nommée Magdeleine de Brou, qu'il avait écrit son traité contre le célibat des prêtres. — On circonvint Magdeleine; on n'épargna ni promesses ni menaces pour obtenir d'elle quelques révélations. Mais cette courageuse fille puisa dans son amour la constance nécessaire pour sortir victorieuse de tous ces pièges. Elle se fût laissée écarteler plutôt que de dire un mot qui pût compromettre le curé de Saint-Pierre. Il fallut renoncer à tirer d'elle quoi que ce fût.

à Louis XIII des requêtes et des protestations, paraphées des noms les plus honorables et des plus considérés de la ville. En vain dénonçait-on le fanatisme maladif des Ursulinés, le scandale des exorcismes et la partialité des magistrats chargés de l'enquête: Laubardemont réduisit au silence le parti de Grandier et terrorisa toute la ville par la promulgation d'une série d'ordonnances, telles en vérité qu'on n'en avait jamais vu de pareilles.

Cependant l'accusé, dans sa geôle, se voyait en butte aux dernières vexations: il n'avait point de lit. Nous lisons dans une lettre à sa mère qu'il en réclame un, car *si le corps ne repose* (dit-il), *l'esprit succombe*; il prie qu'on lui fasse parvenir en outre une Bible et un Saint-Thomas, *pour sa consolation*.

C'est seulement le 14 avril 1634, que s'opère la première confrontation de Grandier avec les religieuses qui le chargent sans merci depuis tant de mois: tandis qu'au moyen d'exorcismes incessants, tantôt publics, tantôt à huis clos, telle fois de toutes ensemble, telle autre fois de chacune en particulier, on a pris soin d'exaspérer leur mal et de raidir leur obstination farouche, par la répétition journalière des mêmes exercices de calomnies fantastiques, de dévotieuses imprécations.

Les exorcistes Barré et Mignon avaient été longtemps les principaux régulateurs de ces petits scandales quotidiens, puis ce fut le tour des capucins Lactance et Tranquille.

On mit sous les yeux du curé de Saint-Pierre dif-

férents pactes et charmes, composés de sang caillé, de débris d'ongles, de cendres et d'autres matières inconnues. Enfin, pour comble d'ironie, on le força, de prendre l'étole et le goupillon, pour exorciser lui-même les religieuses possédées. Jeanne de Belciel et ses compagnes en profitèrent pour l'éclabousser des plus grossières injures, — et comme il s'avisait de les interroger en grec, afin de prendre le diable en défaut, le Malin répondit par la bouche de la Supérieure: *Ah! que tu es fin! tu sçais bien que c'est une des conditions du pacte faict entre toi et nous, de ne répondre point en grec.* Toutes ces soi-disant révélations d'outre-monde étaient réputées paroles d'évangile, en dépit des plus étranges intermittences dans l'état lucide des sujets, car il était admis que *le Diable ne peut résister à l'autorité de l'Eglise.*

Détail amusant, trait de vaudeville dans ce lugubre drame: Laubardemont faisait profession d'admettre les yeux fermés, sur la foi des exorcistes, l'infaillible véracité des diables contraints selon les rites. Or, il advint que l'un d'eux déclara net, par la bouche d'une religieuse dûment exorcisée, que le sieur de Laubardemont *estoit cocu.* — Celui-ci, sans défiance, et qui n'avait point coutume de relire les procès-verbaux, signa gravement au bas de la page, en ajoutant de sa main: *Ce que i'atteste estre vray.* Cette pièce burlesque, mais parfaitement authentique, où le magistrat se porte garant de la disgrâce du mari, figurait au dossier de l'affaire (voir le ms., n° 7618 du *Fonds français*).

Coupons court à tous ces détails. Il suffira d'ajouter que les exorcistes obtinrent un tel succès de fou-rire, que Laubardemont dut encore fulminer une ordonnance plus incroyable que les précédentes: menaçant de graves poursuites (1) quiconque se mêlerait de blâmer ou de tourner en ridicule les religieuses et les bons pères... Ainsi, toutes les précautions étaient bien prises, pour que les uns et les autres pussent être odieux ou ridicules en paix.

Mais un incident survint, que nul n'avait prévu: un vent de repentir souffla tout à coup sur les énergumènes; on vit la Supérieure des Ursulines et deux autres religieuses se jeter, dans un moment lucide, aux genoux de l'inculpé, puis aux pieds des commissaires, avouant qu'elles s'étaient damnées à mentir et clamant bien haut l'innocence de Grandier! — On les fit taire; on fit passer le remords qui avait dicté leur démarche par une nouvelle ruse de l'Esprit impur, soucieux d'arracher un magicien au bûcher qui le réclamait déjà.

Le pauvre prêtre s'entendit condamner à mort; il fut brûlé vif le jour de l'arrêt (18 août 1634).

On ne lui avait épargné ni les humiliations, ni les outrages, ni les raffinements successifs des tortures ordinaire et extraordinaire, pour en extorquer un aveu... Tout fut inutile: il mourut, sublime de douceur et de résignation, mais inébranlable.

Sur le bûcher même, on assure que Lactance lui

(1) « ... Dix mille liures d'amende et autre plus grande somme et punition corporelle, si le cas y échoit.....

(Texte même de l'Ordonnance.)

tendit à baiser un crucifix de métal rougi au feu. La douleur imprévue de la brûlure lui ferait, pensait-on, rejeter la tête en arrière: ainsi le peuple, trop pressé de le croire innocent, ne pourrait plus douter qu'il mourût dans l'impénitence, au vif retrait de ses lèvres, simulant un refus.

A l'issue de ce piège infâme, Grandier fut encore victime d'une plus infâme perfidie. On lui avait promis de l'étrangler sitôt que le bois prendrait feu; mais les exorcistes avaient fait des nœuds à la corde, et malgré tous les efforts du bourreau (1), Grandier tomba vivant dans le cœur du brasier. On put l'entendre encore s'écrier dans les flammes: — « Mon Dieu!... Dieu! Pardonne à mes ennemis! »

En ce moment précis, un vol de pigeons vint tournoyer sur la tête du martyr. Les hallebardiers s'épuisèrent en vains moulinets pour leur faire prendre la fuite: Grandier mort, la troupe, d'un vol rapide, se perdit dans les nuages. On conçoit quel parti les calomniateurs du pauvre homme surent tirer de cet incident inattendu: ils crièrent qu'une bande de démons accourait recevoir l'âme du magicien. D'autres se persuadèrent par contre qu'à défaut des hommes, ces colombes étaient venues témoigner de la parfaite innocence d'une telle victime!

Ce qui parut de brochures et de mémoires pour et

(1) Le bourreau se vit contraint de reculer, au moment où il y faisait ses efforts; car, sans attendre le signal, le père Lactance avait mis le feu de ses propres mains, et la flamme montait.

contre Grandier est chose à peine croyable; ces batailles d'opinions passionnèrent longtemps les esprits. Je donne ici quelques strophes qui forment l'Épilogue d'un livre excellent, publié en Hollande, par un sieur Aubin (Saint-Aubin, suivant d'autres), et qui jouit en France d'une vogue surprenante pour l'époque: *l'Histoire des Diables de Loudun* (Amsterdam, 1693, pet, in-12) (1). Ces vers, d'une trempe et d'une netteté peu communes, semblent écrits d'hier:

L'Enfer a révélé que par d'horribles trames
 Je fis pacte avec lui pour débaucher les femmes.
 De ce dernier délit personne ne se plaint:
 Et dans l'injuste Arrêt qui nie livre au supplice,
 Le Démon qui m'accuse est auteur et complice,
 Et reçu pour témoin du crime qu'il a feint.

L'Anglais, pour se venger, fit brûler la Pucelle.
 De pareilles fureurs m'ont fait brûler comme elle.
 Même crime nous fut imputé fausement.
 Paris la canonize, et Londres la déteste:
 Dans Loudun l'un me croit Enchanteur manifeste,
 L'autre m'absout, un tiers suspend son jugement.

Je fus, comme Hercule, insensé pour les femmes.
 Je suis mort comme lui consumé dans les fiâmes.
 Mais son trépas le fit placer au rang des Dieux. Du
 mien on a voilé si bien les injustices, Qu'on ne sait
 si des feux funestes, ou propices, M'ont noirci pour
 l'Enfer, ou purgé pour les Gieux.

(1) Le succès de cet ouvrage, dû, comme on sait, à une plume protestante, enragea les partisans de la possession et des exorcismes. L'un d'eux lui opposa une réfutation merveilleusement inepte, sous ce titre: *Examen critique des Diables de Loudun*, par l'abbé de la Meynardaie. Liège, 1749, in-12.

En vain dans les tourmens a relui ma constance,
C'est un magique effet. Je meurs sans repentance.
Mes discours ne sont point du stile des Sermons:
Baisant le Crucifix, je lui crache à la joue; Levant
les yeux au Ciel, je fais aux Saints la moue: Quand
j'invoque mon Dieu, j'appelle les Démons.

D'autres, moins prévenus, disent, malgré l'envie,
Qu'on peut louer ma mort sans aprouver ma vie ;
Qu'être bien, résigné marque espérance et foi; Que
pardonner, souffrir, sans plainte, sans murmure, C'est
charité parfaite, et que l'âme s'épure, Quoi qu'on ait
vécu mal, à mourir comme moi.

Le ciel parut venger la mémoire du pauvre prêtre, en frappant tous ses bourreaux. Laubardemont, tout le premier, foudroyé dans ses affections de famille, tomba dans la disgrâce du cardinal; les Pères Lactance et Tranquille moururent presque aussitôt dans les accès d'une frénésie qu'on mit sur le compte du Diable. Le Père Surin, autre exorciste, devint fou. Quant au chirurgien Mannoury, qui fut si cruel à l'égard du pauvre inculpé, le spectre de sa victime ne le quitta plus, le harcelant sans répit jusqu'à la tombe.

Urbain Grandier avait eu des prédécesseurs; il ne fut pas le dernier mis à mort sur la dénonciation d'énergumènes, se prétendant toutes plus ou moins déshonorées par un homme qui, de sa vie, n'avait eu l'occasion de les voir et de leur parler. La tradition le voulait ainsi: les possédés se piquèrent toujours de la suivre servilement.

Sans doute, la Possession (ou, comme l'appelle

le D^r Calmeil, l'Hystéro-démonopathie) est une maladie des plus mystérieuses, féconde en manifestations stupéfiantes et dont la Faculté de médecine éprouverait quelque embarras à rendre compte, d'après les lois actuellement admises de ses doctes professeurs; mais qu'induire de là? — Que certains mystères demeurent impénétrables, quand même la science officielle intervient pour les éclaircir.

Les exorcistes n'entendent pas de cette oreille et voici de quel style ils ont coutume de vaticiner:

Le Diable est l'auteur de tous les phénomènes qui ne s'expliquent point par les lois connues de la Nature. — Dûment exorcisé, le Diable est contraint à dire vrai; son témoignage doit faire foi devant la justice.

Ces deux formules, combinées avec art, ont été la condamnation sans appel de bien des innocents. Heureusement, si le Diable marque encore des velléités de témoigner en justice, la justice n'a plus souci des témoignages du Diable. Nul ne se plaint aujourd'hui de ce petit changement...

Je me trompe, ami lecteur; il faut bien t'en faire l'aveu.

Toute une école contemporaine, dont je veux te toucher un mot, semble regretter l'ère des exorcismes journaliers et des procès de sorcellerie. — Mais avant de te faire faire la connaissance du marquis Eudes de Mirville et de son ami, le chevalier Gougenot des Mousseaux, souffre qu'on te présente un moderne hiérophante, qui fut, vers 1820, plus eu-

rieux encore de voir se rallumer les bûchers (1). C'est l'auteur de quatorze cents pages in-8 sur les *Farfadets* (2), ouvrage orné de figures et d'un portrait au bas duquel l'auteur décline, de la meilleure grâce, ses noms, titres et qualités: « Alexis-Vincent-Charles Berbiguier de Terre-Neuve-du-Thym, natif de Carpentras, habitant Avignon, momentanément domicilié à Paris... » Nous voilà renseigné.

C'est un possédé véritable, qui ne voit partout que démons (qu'il nomme des *Farfadets*) et sorciers (qu'il appelle des *physiciens*). Il se plaint amèrement d'une société *infernalico-diabolique (sic)*, dont il démasque à la face du ciel les principaux affidés — des docteurs, des étudiants, des avocats, des pharmaciens... Les incessantes persécutions que lui

(1) En effet, son plus doux espoir est d'amener, par ses révélations, les souverains à faire revivre les anciens décrets contre les adeptes de la magie. Il entrecoupe constamment de pareilles menaces les invectives qu'il fulmine contre ses persécuteurs: — « Quel fruit recueillerez-vous de vos infâmes procédés? La certitude d'être un jour resserrés dans les cachots de la sainte Inquisition, si *sagement instituée* pour punir les esprits, les sorciers, les magiciens et même tous ceux qui douteraient un instant du pouvoir du Dieu suprême.

« *J'espère un jour lire les noms de tous ceux qui s'attachent à me persécuter, sur les listes sanglantes de ce redoutable Tribunal* (tome I, page 143) ! »

Il va jusqu'à émettre ce vœu charitable: « Grand Dieu... faites croître sur la terre assez de bois, pour pouvoir élever en tous lieux des bûchers assez grands et assez spacieux, pour contenir et pulvériser toute la race farfadéenne (t. III, p. 197) ! »

(2) *Les Farfadets*, ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde... Paris, l'auteur, 1821, 3 vol. in-8.

font subir ces misérables empoisonnent son existence; il croit s'en venger en dénonçant leurs noms.

Simple fou, dira-t-on. Pourquoi grossir ce chapitre (déjà trop massif), à faire mention d'un pareil être? — Le célèbre abbé de Villars pourrait répondre: — « Dieu m'a fait la grâce de reconnoître que les fols ne sont au monde que pour donner des leçons de sagesse (1). »

Et puis Berbiguier n'est point un fou comme les autres; sa folie a cela de particulier qu'elle se fonde sur la perception — absolument indirecte et faussée, j'en conviens — d'un monde *très réel* que les gens *sensés* ne soupçonnent pas, et que mon livre ne leur fera connaître, d'ailleurs, que s'ils se résignent à devenir des fous eux-mêmes: je veux dire des êtres susceptibles de notions et de perceptions, auxquelles restent fermés la plupart de leurs semblables.

Berbiguier est certainement la victime d'une nuée de *larves*; mais il attribue ces vexations à des sorciers métamorphosés en monstres de toute sorte et de toute grandeur. L'examen de ses gravures est des plus curieux à ce point de vue; ceux dont les yeux ne sont pas faits pour l'astral peuvent du moins étudier en ce miroir la nature protéenne des larves, aptes à revêtir, avec une inconcevable souplesse, les formes les plus paradoxales et les plus variées; il suffit que le pauvre *possédé*, que leur présence hor-

(1) *Le comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes*. Londres, 1742, 2 vol. in-12 (tome I, Nouveaux entretiens, page 2).

ripile, ait l'appréhension ou l'obsession de quelque hideuse figure, et les larves de se *modeler* aussitôt en conséquence: c'est une hallucination qui prend corps; c'est une pensée qui s'objective et s'informe dans la substance plastique ambiante, ainsi que je le détaille en l'expliquant, dans la *Clef de la Magie noire*.

« Lorsque vous entendez, dit notre homme, le bruit que font de gros oiseaux qui battent des ailes, c'est du farfadésisme pur; il en est de même lorsque vous entendez marcher des monstres d'une grosseur prodigieuse ou d'une forme affreuse, mais que vous ne voyez pas non plus; lorsque, dans les appartements les mieux clos, vous entendez un vent épouvantable qui effraye les personnes qui se croient à l'abri... Alors, il faut s'armer d'un grand courage, se munir d'une arme quelconque, ou tranchante, ou pointue, s'il y a moyen, agir sans cesse de droite à gauche, comme si vous espadonniez, et vous entendrez peut-être couler le sang de celui ou de ceux que vous aurez eu le bonheur de blesser (Berbiguier, tome III, pages 83-84). »

La variété de formes où se multiplient les larves est parfaitement décrite en ces lignes; mais ce qui est le plus étonnant, c'est que ce maniaque sans lettres (1), étranger de toute évidence aux théories

(1) Toute la partie d'érudition (quelle érudition !) est en effet compilée; quant au style, MM. Pascal Brunet, avocat, et François-Vincent Raspail ont dû, tout en respectant avec soin sa précieuse saveur, faire disparaître du manuscrit les fautes d'orthographe et de grammaire qui l'émaillaient.

scientifiques de la Kabbale, ait eu l'intuition précise des véritables armes propres à dissoudre ces êtres factices et fugaces ; les pointes d'acier, les lames tranchantes — et aussi (*Les Farfadets*, tome II, page 27-63) des fumigations particulières!... Du reste, n'insistons pas: nous retrouverons plus loin Berbiguier et tout son arsenal d'armes offensives et défensives (ch. v).

Je ne le cite ici qu'à titre de démonologue moderne, et c'est comme tel que je veux fournir encore un échantillon de son style.

Tous ceux qui croient au Diable et à l'Enfer sont caractéristiques sous ce rapport. La bizarrerie du langage ne le cède en rien chez eux à la bizarrerie des idées: la forme est digne du fond.

Ecoutez cette diatribe contre les chats: « Puisse ce chapitre... dégoûter les dames de Paris de l'amour qu'elles portent à ces *animaux farfadets*; je n'éprouve jamais de plus grandes douleurs que lorsque je vois une jolie bouche s'appliquer sur le museau d'une bête *qui est de la race des tigres*. Ma douleur n'est pas moins grande, quand j'entends une jolie femme appeler son mari *mon chat*; il me semble qu'en lui disant *mon chat*, elle l'invite à se faire recevoir farfadet !

« *Je ne serai jamais le chat de la femme vertueuse que je dois épouser*. Une des clauses de mon contrat de mariage défendra à celle qui associera sa destinée à la mienne de me donner d'autres titres que *ceux qui flattent les honnêtes gens*. J'aime bien mieux qu'on me dise *mon ami*, que de m'entendre

appeler par *des noms que repoussent l'amour et la nature* (tome II, pages 307-308) ! »

Le fléau des farfadets (c'est le nom qu'il se donne lui-même) croit apporter au monde la révélation d'une science nouvelle, en même temps que le moyen de réduire désormais l'Enfer à l'impuissance: « Je ne suis pas toujours de l'avis des savants; souvent, *quand je me les compare, ils ne sont à mes yeux que des- sots* (tome I, p. 324). » Avec une telle opinion de lui-même, Berbiguier ne désespère pas de prendre rang parmi les Pères de l'Eglise: « Je suis au comble de la joie, lorsque mes pensées sont partagées par un apôtre de la foi chrétienne; c'est pour cela que je me fais un devoir de ne pas manquer un sermon... Mon livre sera plein de matériaux que les prédicateurs pourront consulter, lorsque, dans le silence du cabinet, ils composeront leurs discours. Ils m'ont fourni matière à mes dissertations; *je me flatte de la leur rendre avec usure...* Quelle jouissance nouvelle pour moi, lorsque j'irai au sermon et que je *m'entendrai citer par le prédicateur*, comme on cite saint Jean, saint Marc, saint Mathieu ou saint Paul!... (tome III, pages 63-64, *passim*). »

Joseph Prudhomme visionnaire : voilà Berbiguier. Les hôtes de l'Enfer lui apparaissent sous une forme évidemment traditionnelle, classique et poncive.

Mais soixante-dix ans ont coulé depuis la publication des *Farfadets*. Soyons modernes; après *Satan rococo*, nous allons voir *Satan fin-de-siècle*.

A une époque où ce prince des ténèbres voit nier

son empire par les spirites les plus déterminés — car ceux-là même, pour qui les apparitions de fantômes sont chose toute simple et familière, s'esclafent au seul nom du Malin ! — la prudence de Conrart semble avoir gagné jusqu'aux plus endiablés parangons du diabolisme. Prompts à reléguer dans l'histoire des âges révolus les faits litigieux de sorcellerie, ces docteurs avouent volontiers que les temps sont changés, et que le Démon témoigne quelque répugnance à se produire désormais *en personne*, devant un public irrévérencieux et bien capable de lui rire au nez, s'il le montrait.

Il ne faudrait pas croire cette répugnance invincible. Eliphaz nous raconte (1) l'aventure d'un ouvrier de Paris que le démon Astaroth visita, sous la figure d'un pourceau gigantesque, à tête de bœuf. C'était vers le début du second Empire.

Mais, respectueux de la tenue correcte et des usages qui sont de rigueur aujourd'hui, Satan se montre parfois moins indécentement archaïque : il sacrifie même aux bienséances, jusqu'à refréner son goût bien connu des travestissements légendaires.

Nous ne saurions clore plus agréablement ce chapitre, qu'en rapportant la véridique aventure qui fut certifiée au chevalier Gougenot des Mousseaux, par un évêque de ses amis. C'est sur l'autorisation expresse de la pénitente et à la honte des apôtres du scepticisme, que le prélat invite M. des Mous-

(1) *La Clef des grands Mystères*. Paris, Baillière, 1861, in-8 (pages 167-176).

seaux à publier la confession d'une pauvre fille, séduite et outrageusement déçue par un diable en habit noir.

Le récit que nous allons transcrire (en l'abrégeant un peu) occupe les pages 376-384 du livre intitulé: *Les Hauts- phénomènes de la Magie* (Paris, grand in-8, 1864). Le nom du chevalier des Mousseaux, auteur de cet ouvrage et de plusieurs autres semblables (1), fit quelque bruit il y a trente ans — et l'autorité religieuse accorda la plus solennelle sanction aux théories ardemment défendues par lui et par son maître le marquis de Mirville (2).

Ce fut toute une levée de boucliers, dans le camp ultramontain, en faveur des doctrines au moins surannées, dont les bûchers avaient été du xii^e au xvii^e siècle surtout, la conclusion très logique et la traduction légale.

On m'accuserait impitoyablement d'exagération dans une matière aussi grave, si je ne mettais sous les yeux du lecteur quelques-unes des appréciations laudatives de tous les ayants-droit: Mgr Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux; Mgr Césaire, cardinal-archevêque de Besançon; le T. R. P. Ventura de Raulîca, général des Théatins, consultant de la congrégation des Rites, examinateur des évêques, etc.; le R. P. Voisin, etc. — Ces approbations, tou-

(1) Autres ouvrages de M. des Mousseaux, publiés chez Pion (grand in-8) : *Mœurs et Pratiques des Démons* (2^e édition), 1865; — *Médiateurs et moyens' de la Magie*, 186.T; — *Magie au XIXe siècle*, 1864.

(2) *Les Esprits et leurs manifestations diverses*, par le marquis de Mirville (Paris, 1854-1863, 6 vol. gr. in-8).

tes formelles, quelques-unes enthousiastes, peuvent se lire en tête du livre d'où j'extrais l'histoire qui va suivre. Comme elles sont d'une grande étendue, je n'en citerai que des brides:

Du CARDINAL DONNET: — « Déjà, Monsieur, dans votre livre de *la Magie au dix-neuvième siècle*, vous avez examiné la magie moderne dans son principe; vous en avez montré les caractères démoniaques... Aujourd'hui, dans votre ouvrage des *Médiateurs*, vous allez plus loin;... vous entrez au cœur de votre sujet, et à la triple lumière de l'histoire, de la religion et de la philosophie, vous fouillez dans leurs profondeurs les fondements de la Magie.

« Continuez, Monsieur, à combattre l'erreur et à *mettre au service de ta vérité catholique votre zèle et votre savoir... Continuez à défendre ta vérité, à désabuser les peuples*, et l'on pourra vous appliquer les belles paroles de l'Écriture: — *Qui erudiunt multos, quasi stellae in perpetuas aeternitates* (du 26 juillet 1863.) »

DE L'ARCHEVEQUE DE BESANÇON: — « ... Je puis vous assurer que non seulement *vos ouvrages sont très orthodoxes*, mais encore qu'ils sont très attachants et très complets... (du 9 octobre 1863). »

Du GENERAL DES THEATINS : — « ...*Vous avez traité votre sujet en maître: votre vaste savoir, votre immense érudition mettent en évidence l'incontestable réalité des faits. Votre impitoyable logique en démontre le caractère surnaturel et la nature démoniaque.*

« *Parfaitement orthodoxe*, vous avez su éviter les erreurs de Gœrres...

« Un vieux proverbe de votre nation, dit: *noblesse oblige*, et personne mieux que vous, Monsieur, ne met en pratique cet axiome. Par votre dernier ouvrage, *vous venez de conquérir des lettres de noblesse dans l'Eglise*, qui vous imposent de nouvelles obligations.

« *Ne vous- arrêtez pas en si beau chemin. Dieu bénira vos efforts, et la vénération et la reconnaissance des âmes vraiment catholiques honoreront un jour votre mémoire et votre tombeau* (1863). »

Du R. P. VOISIN: — « ...Partout vous êtes à la hauteur de votre sujet... Partout vous vous présentez en philosophe sagace et *d'une parfaite orthodoxie...* *Je vous félicite de votre bel et bon livre, œuvre utile non seulement aux séculiers, mais encore à bon nombre d'ecclésiastiques*, et non seulement aux gens simples, mais encore aux savants. Continuez votre rôle de champion chrétien et d'apologiste orthodoxe (3 novembre 1864). »

Après ces citations qui étaient utiles, on en conviendra tout à l'heure, j'en arrive aux aveux de la pénitente. Comme ci-dessus, je transcris d'une plume fidèle, mais en élaguant ce qui n'est point essentiel ni typique:

« Par une soirée d'été — c'était le 17 juillet 1844 — notre jeune fille et seize autres amies se trouvent réunies toutes ensemble dans une même maison ; deux hommes seulement figurent au milieu de ces

étourdies. On s'est promis de mener vie joyeuse et bruyante: — *Si vous le voulez, dit un de ces messieurs, j'en ferai venir UN qui s'y connaît en plaisirs (sic).* — *Oui, oui, nous le voulons!* Que va-t-il faire? On se regarde. Les portes sont fermées, bien fermées, les fenêtres closes; l'orateur ouvre un livre qu'il appelle le *Grand Albert* et marmotte quelques paroles... On s'attend, on s'apprête à rire. Mais *tout à coup, ô surprise! apparaît, comme apparaîtrait un fantôme, un très beau monsieur (sic)..*, — *Oui, oui, je promets de vous amuser soigneusement,* dit à cette joyeuse couvée de folles le nouveau venu, celui qui, d'invisible, vient de devenir visible: Il faut pourtant que nous tombions d'accord; j'y vais mettre une condition facile, n'est-ce pas?

« Ouvrant donc un livre et présentant à chacune d'elles une feuille de papier blanc, l'inconnu dicte ces paroles auxquelles il leur demande de souscrire: — *Je renonce à mon nom* (cinq d'entre elles s'appelaient Marie), *je renonce à la foi, au ciel, à l'enfer; je me donne à toi pour toujours.* Et toutes successivement sont mises en demeure de signer cette formule *avec leur sang...*

« Une série de danses étranges, hasardées, voluptueuses, échevelées, puis ignobles et qui se terminent en scènes de débauche, ouvre cette période de bonheur promis. La nuit se passe, *et Von voit, à un moment donné, l'impudent et beau monsieur s'évanouir, comme s'évanouirait une ombre.* Une semaine et des mois s'écoulent.

« Mais quel était donc ce cynique et prodigieux

personnage, entrant et sortant portes closes, apparaissant comme un rayon de soleil, disparaissant comme disparaîtrait un fantôme? *Quel était cet effroyable bon vivant, subitement sorti du néant, que chacune avait vu de si près et si fortement senti?...* Il fut ce qu'il fallait être pour les folles qu'il se proposait de capter. Il eut ce jour-là figure de jeune homme, visage de quelque trente ans, habit de coupe élégante et ni plus ni moins de griffes qu'une femme coquette. On peut le dire en connaissance de cause, car il se mit fort promptement à l'aise, *et bientôt rien ne resta plus caché de sa personne*, pas plus ses pieds que ses mains: *répétons que chacune de nos jeunes et licencieuses imprudentes dut à la grâce plénière du contact de savoir ce qu'il était...* Le témoignage de leur sens ne fut, hélas! que trop complet.

« Mais limitons-nous aux traits qui se rapportent à la jeune fille: elle se trouvait seule et occupée dans sa chambre le 17 juillet 1845, c'est-à-dire le jour anniversaire de cette apparition... Tout à coup, le même être, *subitement formé sous ses yeux*, lui apparut et la fit tressaillir de surprise. — *Te rappelles-tu le 17 juillet?* lui dit-il en l'abordant... *Hésiterais-tu? Signe vite, ou je te tue!* — Et chaque année, désormais, ainsi surprise, il me fallut renouveler *le bail* de ma personne... La chose faite, nous redevenions bons amis : tout dut se passer conjugalement encore et ce fut ainsi chaque fois qu'il apparut. Je le voyais, je le touchais, je lui parlais, et le temps de ses visites était, pour le moins,

de trois bonnes heures. *Onze ans de suite il est venu...* Ses visites commençaient, en général, par une conversation de près d'un quart d'heure, puis il s'emparait de ma personne...

« Cependant je l'interrogeais avec liberté: — *Comment t'y prends-tu donc, lui demandais-je, pour apparaître et disparaître portes fermées et fenêtres closes? — J'ai des permissions. — Mais, pour un corps, c'est inconcevable; si tu es diable et, par conséquent, un esprit, comment peux-tu donc être pour nous comme un homme? — Je prends un corps mort et avec cela je fais ce que je veux (sic) !*

« — *Tu ne mourras jamais, me disait-il, tant que tu me seras fidèle; tu seras éternelle; je veux dire qu'à la mort j'aurai le pouvoir de te faire reprendre ta vie.*

« Qu'entendait-il par ces paroles?

« Ce qu'il y a de certain, c'est que, *par une merveille de la grâce de Dieu*, la vie rentra dans mon âme à la suite du remords... Aujourd'hui, le pacte est rompu, Dieu merci! Ce ne fut pas sans peine. C'est à Dieu que j'appartiens; *il était temps*. Le remords ne déchire plus mon âme, mais mon repentir est profond...

« — Etes-vous bien certaine que toutes vos réponses à ces questions expriment des choses réelles, et non point des illusions? — Oui, parfaitement certaine; aussi certaine que je puisse être de quoi que ce soit au monde... *La certitude de mes anciennes amies*, ajouta-t-elle, *est inébranlable et pareille à la mienne.*

« *Cette rédaction étant terminée (nous prévient M. des Mousseaux) d'après les notes et sur les réponses que, depuis trois ans m'a successivement transmises Mgr X... et à la suite des conversations que j'eus avec lui sur ce point, je la lui soumetts; il la trouve exacte et bonne à publier telle que je la publie (1).* »

Le chevalier Gougenot des Mousseaux est un trop piquant historien des mœurs sataniques pour que nous ne cédions pas à la tentation de lui laisser la parole quelques instants encore.

Nouvel avatar du Malin. — L'auteur nous décrit à quelles fantaisies de goût douteux le Diable se livre, quand la curiosité rassemble, autour d'un médium en vogue, d'élégantes et (pour cette fois du moins) plus pudibondes filles d'Eve:

« De temps en temps, un souffle indiscret et mystérieux s'engageant sous les jupes des femmes... les gonflait et les ballonnait. Plusieurs dames, appartenant à la société la plus distinguée et parfaitement étrangères de rapports l'une avec l'autre, m'assurèrent avoir éprouvé de la manière là plus sensible ce désagréable effet, qui, plus d'une fois, les fit battre précipitamment en retraite... Jusquelà, rien que d'assez innocent; mais un jour, entre deux dames de ma fort intime connaissance, et dont la plus jeune, madame la comtesse de ***, est dans un âge de respectable maturité, une troisième était

(1) *Hauts phénomènes de la Magie*, pages 376-384, *passim*.

assise, amie de l'une et de l'autre. Tout à coup, et tout isolée que fût celle-ci du médium et de ses compagnes, elle jette un cri de détresse, recule et porte sa main vers la partie inférieure de son buste. Elle est hors d'elle...

« Un autre jour, une dame d'un assez riche embonpoint étant assise à quelques pas du médium, une baleine de son jupon, sur laquelle portait tout le poids de son buste, fut aussi violemment extraite de sa coulisse que le serait une dent de son alvéole. Au même instant, un cri s'échappait de la bouche des autres femmes, qui *toutes à la fois*, se sentirent touchées à une même partie du corps. Moitié respect pour la vérité, moitié respect pour elles-mêmes, cette partie fut par ces dames appelée *les genoux*. Je ne parle pas au hasard, mais je serais lapidé, si je disais plus (1). »

Décidément, Lucifer est un détestable plaisant ou plutôt un gaillard de très mauvaise compagnie. Mais, croyez-moi, la faute en est à certains médiums qui tolèrent chez leurs lutins familiers d'aussi déplorable façons. Si les frères et les maris m'en croyaient ne pouvant atteindre les inconvenants espiègles de l'Invisible, ils tireraient — par procuration — les oreilles des médiums coupables d'enrôler dans leur troupe d'aussi fâcheux acteurs et de produire, dans leurs baraques, des scènes d'une pareille indécence.

Tous n'ont pas d'ailleurs de commensaux aussi compromettants: c'est assez heureux pour le métier;

(1) *Hauts phénomènes de la Magie*, pages 349-350.

car ce genre de caresses surnaturelles n'étant pas habituellement du goût de ces dames, et moins encore du goût de messieurs leurs époux, les médiums risqueraient d'endosser les torts du Diable et le Spiritisme les torts des médiums: bref, si récréatives qu'elles fussent, les séances désertées leur seraient un avertissement, un peu tardif peut-être, de mieux élever leurs potaches de l'autre monde!...

Le style du chevalier n'est pas moins attachant que les historiettes dont il se porte garant: aussi terminerons-nous en jetant sur le papier les quelques fleurs de rhétorique dont il a parsemé l'Épilogue de son récit:

« La même et identique *version*, sortie de la bouche du second témoin, *atteignit mon oreille à l'aide d'un léger ricochet ménagé par une personne amie*, et que j'avais tout simplement mise sur la voie, *afin de pouvoir élever mes documents au-dessus des régions du doute* (page 350). »

C'est délicieux, n'est-ce pas? Voici mieux: un courroux véhément étreint le chevalier à la gorge; il songe aux chrétiens assez mauvais catholiques pour douter des prodiges qu'il rapporte et du consensus universel des démonographes:

« *Honte cependant* (s'écrie-t-il) *dans la vigne du père de famille, à ces protestants de seconde cuvée, qui osent préférer leurs faibles et vacillantes lumières aux lumières indéfectibles de l'Eglise, leur pauvre et anile raison ne se rendant à l'autorité religieuse que lorsque celle-ci, leur appuyant la pointe*

de la condamnation sur la gorge, leur crie: Croire ou l'enfer! Se rendre ou mourir! »

Textuel. — Ah! je n'invente rien. C'est en toutes lettres, à la page 133.

Il entrait dans mon plan de faire ressortir le langage des docteurs de la démonologie.

Après le style Vincent Berbiguier, j'ai fait goûter à mon public le style Gougenot des Mousseaux...

Quelle triste figure tu fais, partout et toujours, vieux Satan ! Quand tu n'es pas odieux, tu es grotesque.

La fange de sottise où tu te vautres éclabousse jusqu'à tes adversaires, et le ridicule intense que tu dégages rejaillit sur tous ceux qui croient en toi, soit pour te maudire, soit pour t'adorer !

Ta science est une dérision: la *Sorcellerie* (cette magie à rebours, que les ignorants et les envieux ont trop souvent confondue involontairement ou à dessein avec la *Sainte Kabbale*), la sorcellerie mêle à tout instant, dans sa cyathe impure, la turpitude au fanatisme, le crime à la déraison!

Les ténèbres ne sont pas; la lumière seule existe...

Tu n'as qu'une excuse, ô Prince des Ténèbres, c'est que tu n'existes pas!... Du moins tu n'es pas un être conscient : négation abstraite de l'Être Absolu, tu n'as de réalité psychique et volontaire que celle que te prête chacun des pervers en qui tu t'incarnes. — Et dans ces incarnations mêmes, on te reconnaît partout à tes caractères essentiels qui

sont le Non-être, la Misère, l'Impuissance, la Bêtise et l'Envie... Dans tes domaines, ô Satan, nous entrons la tête haute.

Manifester l'inanité des ténèbres infernales, c'est rehausser l'éclat de la divine splendeur; démasquer les pratiques immondes et sacrilèges du nécromant, c'est glorifier les œuvres augustes du Mage.

Nous voici derechef, lecteur, au *seuil du mystère*, mais du mystère d'opprobre et d'erreur, de nuit et d'iniquité.

Ne stationnons pas devant le portique, indigne de notre attention; mais, pour pénétrer au cœur de ce temple qui n'est qu'un bouge et qu'un repaire, armons-nous, comme d'un talisman, de la naïve et méprisante devise dont Henry Khunrath a scellé son *Amphithéâtre de la Sagesse Eternelle*:

PHY DIABOLO, TERQVE QVATERQVE ISTI PHY:ATQVE
ITERVM PHY IN AETERNVM !



Tiré du « Serpent de la Genèse – Première Septaine – Le Temple de Satan », Hector et Henri Durville éditeurs, Paris, 1915.

Scanné en janvier 2005 pour EzoOccult.

<http://www.ezooccult.net/>